

2 - le bois

outils de charpentier

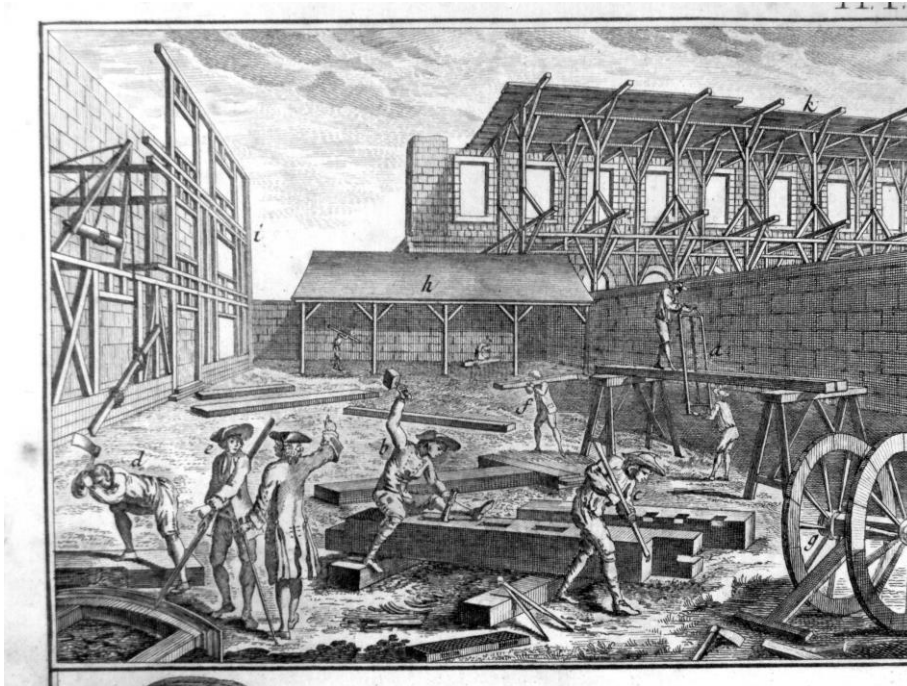
Assemblages et éléments de charpente

l'huissierie

atelier de serrurier



Outils des charpentiers et menuisiers



Bédane ou Bec-d'âne.



Encyclopédie RORER charpentier
T.2 p 2. Pl. 75.

« Le bec-d'âne est une espèce de ciseau en forme de burin, mais moins large et plus épais, ayant un biseau et formant coin. Il sert à refouiller le fond des mortaises qui ne traversent pas le bois de part en part. Mais il est moins employé par les charpentiers que par les menuisiers, qui ne se servent pas d'autre outil pour mortaiser. »



Catalogue :

- Bédane (ciseau pour mortaises). L.: 36,5 ; l. fer : 2,4 cm. Marque : DOULAUX (?) & Cie / ACIER FONDU. Inv. 99-24.

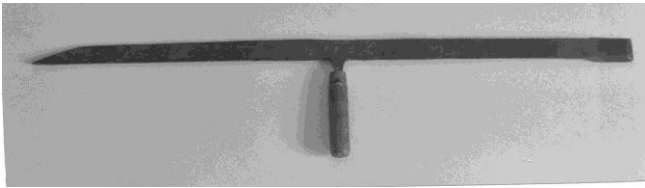
- Bédane. L.: 22,5 cm ; L.

lame : 10 cm ; ép. lame : 0,9 cm. Inv. 01-6.

Bisaiguë

Encyclopédie Rorer, Charpentier, t. 2.

« C'est un outil en fer servant à dresser et à préparer les bois ébauchés à la cognée. On s'en sert également pour faire les tenons et les mortaises des grosses pièces. Une de ses extrémités qu'on nomme *planche* ou *panne* est disposée comme un ciseau ordinaire à un tranchant, mais de plus il est affuté sur les côtés jusqu'à la hauteur de 12 à 15 cm. L'autre extrémité a la forme d'un bec d'âne. Dans le milieu est une douille dont l'ouvrier se sert pour tenir l'instrument et le manœuvrer. La longueur de cet outil est ordinairement de 1 m 30.



Catalogue :

- Bisaiguë. Fer, bois, virole de cuivre.
L. manche : 15,5 cm ; L. fer : 1,10 m.
Provient des Cévennes. Inv. 98-2.

Ciseau

C'est un outil plat, carré par le bas et à un seul biseau par le bout. Il peut être tout en acier mais il est en général muni d'un manche de bois sur lequel on frappe à l'aide d'un marteau ou d'un maillet. La largeur des ciseaux est très variable : de 7 à 55 mm.

La gouge est un ciseau qui, au lieu d'être plat, est profondément creusé en gouttière. On ne donne pas à cet outil la forme arrondie qui le caractérise uniquement pour qu'il la reproduise sur le bois, mais bien parce qu'elle lui permet de débiter davantage que le ciseau plat. Lorsqu'il s'agit de reproduire la form

Catalogue :



- Ciseau à gros manche. L: 24, 5 ; L. lame : 10, 3 ;
l. lame : 3, 8 cm. Sur la lame : (PE)UGEOT FRERES / (A)CIER FONDU. Inv. 94-13.

- Ciseau. L.: 17, 5 ; L. lame : 8 ; l. lame : 1, 3 cm. Sur la lame : PEUGEOT FRERES / ACIER FONDU. Inv. 94-14.

- Ciseau. L.: 25 ; L. lame : 13, 5 ; l. lame : 1, 2 cm. Sur la lame : PEUGEOT FRERES / PEUGEOT FRERES. Inv. 94-15.

- Ciseau. L.: 20 cm ; L. lame : 10 cm ; l. lame : 2,5 cm. Inv. 01-7.



- Ciseau. Bois et acier. 30 cm. L. lame : 13,4 cm. l. lame : 3,8 cm. octogonal, L. : 12,5 cm. Tête du manche détériorée par l'usage. La lame se rétrécit puis s'élargit pour prendre une forme carrée vers la soie, au départ du manche. Sur la lame, marque : « ACIER

FONDU ANGLAIS/ PEUGEOT FRERES / GARANTI ». Lion à gauche au milieu de la marque. Inv. 16-19-10

- Gouge. L.: 19, 5 ; L. acier : 6, 5 ; l. fer : 1, 1 cm. Sur la lame : (...) / ACIER FONDU. Inv. 94-16.



-

Cognée

Encyclopédie Rorer

« La cognée est un outil de fer aciéré, dont la forme est celle d'une hache. Les bûcherons s'en servent principalement pour abattre les arbres, et les charpentiers pour les équarrir.

La cognée ne diffère, au reste, de la hache qu'en ce que son tranchant a plus de tour ou de développement, et que son manche a plus de longueur.

Catalogue :



- Cognée (L. manche 70 cm, L lame 27 cm).
Recueillie dans une ferme du Rouergue. Inv. 91-53.

- Hache. L. lame : 39 cm ; l. lame : 7 à 9 cm. Par comparaison avec les haches courantes, la lame de celle-ci présente un tranchant très étroit et ses deux autres côtés présentent des courbes parallèles. Sur une face de la lame : "AO / MB". Seule une courte partie du manche est conservée. Inv. 10-18-9

Colombe

Encyclopédie RORER menuisier T2 p317.

Outil de layetier. Le travail de layetier consiste en une sorte de menuiserie grossière et restreinte ayant pour objet la confection des caisses de tout genre.

« On appelle colombe une espère de grande varlope dont le fût carré a 0,46 m de côté une longueur de 1,40 à 2 mètres et dont le fer est dans une situation renversée, c'est-à-dire a le tranchant par-dessus. Elle est portée par quatre pieds assemblés à tenons et mortaises à ses extrémités et un peu écartés par le bas pour lui donner plus d'assiette. Les pieds de chaque bout sont reliés par une entretoise, qui, retenant leur écart, les empêche de s'ébranler pendant le travail. Une écharpe, assemblée dans le dessous du fût et dans l'entretoise de derrière, augmente encore la stabilité de l'outil. »

« Les layetiers soigneux mettent un couvercle à leur colombe, pour en conserver la surface et pour ne pas s'exposer à être blessés avec le fer quand ils s'assoient dessus.

On se sert de la colombe pour dresser les planches sur leur épaisseur, afin qu'elles joignent bien l'une contre l'autre. Pour exécuter son travail, l'ouvrier tient la planche des deux mains, puis en présentant la largeur verticalement sur le fer, il la pousse vivement et dans toute sa longueur, et parvient ainsi à la dresser parfaitement sur son champ : la longueur considérable de l'outil lui permet d'obtenir facilement ce résultat, ce que ne pourrait pas faire la varlope ordinaire. »



Catalogue

- Colombe. Sur 3 pieds. L.: 2, 20 m ; l.: 18 cm ; l. lame : 9 cm. Sur la face de dessous est gravé deux fois la date 1843. L'une des extrémités, fendue, est maintenue par une longue vis. Provient d'un atelier de charpenterie-tonnellerie à Génilac, près de Rive-de-Giers (Loire). Inv. 96-29.

Doloire

« La doloire, qu'on nomme encore épaule de mouton, est la plus grande et la plus large des cognées dont se servent les charpentiers pour équarrir leurs bois. »

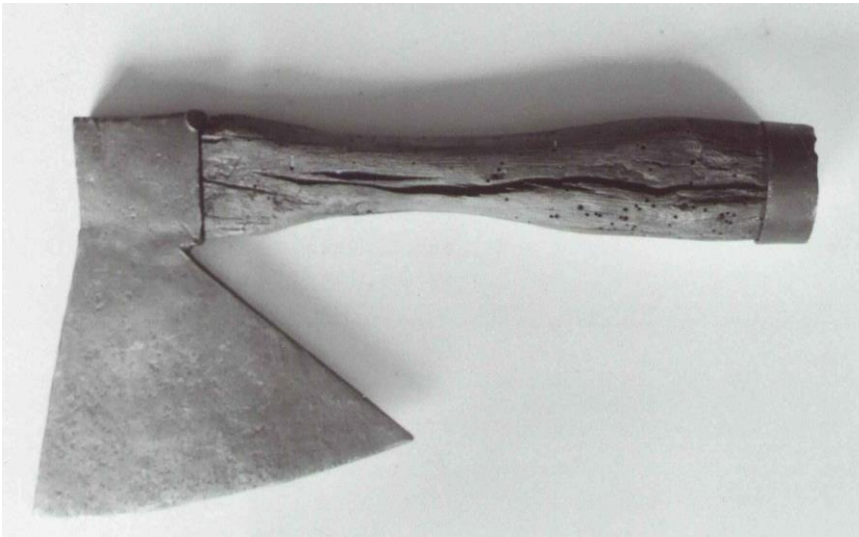


Cloître de la cathédrale de Gérone.
Construction de l'arche.
Peinture XVe s, Venise.



Catalogue :

- Doloire. L. manche : 84 cm. L. lame : 33 cm. Lyonnais. Inv. 93-101.
- Doloire. L. manche : 60 cm ; L. lame : 27,5 cm. Inv. 99-86.
- Doloire à lame triangulaire. Extrémité du manche cerclée de fer. Tranchant : 21 21 cm ; L. manche : 38,5 cm. Sur la lame, marque : "MAZARS / A MONTPELLIER". Inv. 99-99.
- Fer de doloire. Fer forgé. L.: 29 cm :l. lame : 4,5 à 16 cm. Le manche (manquant) s'emboîtait dans une partie tubulaire longue de 19 cm formant un angle droit avec la lame. Marque illisible deux fois sur la lame. Viviers. Inv. 10-18-8
- Fer de doloire. L. 22,5 cm. Inv. 91-91.



»



Herminette

Encyclopédie RORER charpentier T2 p 10.

« L'herminette est un petit outil dans le genre de la hache, mais dont le manche est moins grand et la panne tranchante recourbée. Le taillant fait un angle droit avec le manche, et la partie convexe est en dehors. On s'en sert pour délarder les bois couchés sur leur plat, et notamment pour débiller les échiffres et les limons des escaliers. Lorsqu'il est en gouge, il sert à fouiller les parties creuses et courbes. »

Doloire et herminette. Monreale, arche de Noé.



Catalogue :

- Herminette. L. : 31 cm. L. fer : de 4,5 à 7 cm. Fer en fer forgé, recourbé sur le fût !à son extrémité arrière. Fixé par un rivet avec goupille. Manche recourbé. Inv. 14-6-12
- Herminette. L. lame : 24 cm, l. lame : 11 cm. Manque le manche. Inv. 91-31.
- Herminette. L. lame : 24 cm, l. lame : 7,5 ; L. manche : 26 cm. Rouergue. Milieu XXe s. Inv. 91-52.
- Herminette. L. lame : 26 cm ; l. lame : 14,8 ; L. manche : 21 cm. Inv. 99-32.
- Herminette de charpentier. Manche de bois : L.: 91 cm. Lame courbe avec marteau à l'extrémité opposée au tranchant. l. tranchant : 15 cm. L. fer : 40 cm. Douille pour le manche à facettes. Inv. 11-5-2





Plane

wikipédia

La plane ou couteau à deux manches est un outil pour le travail du bois qui est utilisé depuis les Gaulois. Elle est composée d'une lame semblable à celle d'un couteau, munie de deux poignées, à chaque extrémité de la lame. Elle permet le dégrossissage et le creusage de formes courbes, galbées et même droites. On s'en sert essentiellement pour enlever l'écorce d'un morceau de bois que l'on veut travailler. On manie la plane en la tirant vers soi.



Représentation d'une plane. Enseigne de menuisier, XVIIIe s. Venise, musée Correr.

Catalogue :

- Plane. L.: 34 cm ; l. lame : 1, 9 cm. XXe s. Provence. Inv. 91-73.

- Plane. L.: 34 cm ; l. lame : 3, 1 cm. XXe s. Provence. Inv. 91-74.



- Plane. L.: 29 cm ; l. lame : 2, 2 cm (manque une poignée). XXe s. Provence. Inv. 91-75.

- Plane (L.: 31 cm.). Manque une poignée, l'autre est très détériorée. Recueillie dans une ferme du Rouergue. Inv. 91-54.



Rabot

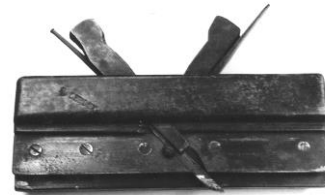
Les rabots sont des varlopes très petites et leurs dimensions les rendent d'une manœuvre plus facile que les varlopes. Les rabots ordinaires ont la planche plate ce qui ne permet de les employer que pour corroyer que des surfaces planes. Quand on a travaillé des surfaces courbes on remplace ces outils par des rabots cintrés.

Rabot américain. Des outils sont établis à New-York par la société Stanley Rule and Level. Ce rabot est tout en métal, on n'a donc plus crainte de voir le fût s'altérer aussi facilement, surtout la lumière qui n'est plus susceptible de s'écorcher sous l'action des copeaux. Le coin en bois dur est remplacé par une pièce en fer butant à la partie inférieure contre un épaulement au-dessus de la lumière et venant s'appuyer sur la lame à l'aide d'un petit ressort. Ce système est infiniment préférable au coin ordinaire.

Bouvet d'assemblage

Lorsqu'on veut unir deux planches par leur tranche, il faut pratiquer dans la tranche de l'une une longue mortaise qui règne d'un bout à l'autre et qui prend le nom fde « rainure ». Il faut tailler sur la tranche de l'autre planche un tenon d'égale longueur et peu saillant qu'on nomme « languette ». Le bouvet d'assemblage permet de pratiquer ces deux opérations. C'est un outil à fût qui ressemble à un rabot. Un bouvet est creusé en dessous d'une rainure avec un fer fourchu qui sert à faire la languette. Un autre bouvet a un fer simple et étroit pour creuser la rainure.

Le bouvet à noix a un tranchant creusé d'une entaille semi-circulaire ou au contraire arrondi afin de creuser des moulures en forme de rainure arrondie ou une moulure en demi-cylindre. D'autres bouvets, selon le profil du fer, peuvent servir à faire des moulures diverses : congé, doucine, talon, quart-de-rond, goutte d'eau, mouton et loup pour l'emboîtement des vantaux de fenêtres.....



Catalogue :

- Bouvet deux pièces. Bois, fer et cuivre. Fût L. 20 cm, l. 4,5 cm, h. 4 cm. Manquent le fer et le coin. Plaque de cuivre le long de la rainure, prolongée par une plaque de fer comme guide. . Vis de serrage en cuivre. Plaque de bois guide, rectangulaire (24 x 9 cm), le dessous entaillé d'une gorge, qui coulisse sur 2 tringles de bois de profil carré (L. : 30 cm), avec



2 taquets de bois pour le blocage. Inv. 93-116



- Bouvet. Cormier ou poirier ? Fût : 29 x 9 x 6,5 cm. L. totale : 34,5 ; h. : 14 cm. Fût prolongé à l'arrière par une poignée avec poucier.. 3 lames. La 3^e, avec son coin,

manque. La 1^{ère} lame, très étroite, assure une découpe ; la seconde, la plus large, creuse la plate-bande ; la 3^e creuse une moulure. Inv. 95-110

- Bouvet à deux lames pour tenon et mortaise. 22 x 7, 5 x 8 cm. Bois et fer (plaque de fer vissée sur l'une des faces). Marque de propriétaire inscrite au fer à plusieurs reprises : P. LEROUX. Inv. 92-74.

- Bouvet une pièce pour plate-bande, avec guide. Bois de chêne et acier. L.: 45 cm ; l. lame : 3 cm. Inv. 99-89.

- Bouvet d'assemblage, rainure et languette, fût de 26,0 x 8,5 x 5,7 cm. Bois de chêne et fer. Deux marques « J RIOU » sur le dessus et une marque « J RIOU » sur chaque extrémité. Un seul fer et un seul coin, le plus grand de dimension maximale 12 cm, épaisseur 3,0 cm. Manque un fer. Se place parallèlement au corps du fût. Inv. 14-6-7

- Bouvet à trois lames. L.: 34, 5 cm. Inv. 95-110.

- Bouvet pour moulure quart de rond. 21,2 x 7,2 x 2,3 cm. Marque à l'une des extrémités : « J RIOU ». Inv. 14-6-2

- Bouvet pour moulure. 20,0 x 6,9 x 3,0 cm. Bois de poirier ou de cormier. Le profil de la moulure est proche du pestum Inv. 14-6-3

- Bouvet pour moulure. 20,6 x 7,0 x 2,0 cm. Bois de chêne. Profondeur de la gorge de la moulure : 2,2 cm. Marque « J RIOU » sur le dessus et sur l'extrémité avant. Inv. 14-6-4

- Bouvet pour moulure. 21, 5 x 7, 5 x 2, 5 cm. Inv. 92-73.

- Bouvet pour moulure. Fût du congé : 20,9 x 7,0 x 3,0 cm. Présence d'une moulure en bas de la face de gauche. Planchette clouée tout le long du fût pour modifier le profil du congé. Epaisseur : 0,5 cm, hauteur 1,3 cm. Coin de dimension maximale 10,3 cm se disposant perpendiculairement au corps du fût. Inv. 14-6-5

- Bouvet pour rainure. 30,5 x 12,5 x 3,5 cm. Muni, à l'arrière, d'une poignée avec poucier. A l'avant du fût, trou pour la suspension. Guides rapportés. Provient de Viviers. Inv. 16-28-1

- Bouvet pour languette. 30 x 12 x 4,5 cm. Muni, à l'arrière, d'une poignée avec poucier. A l'avant du

fût, trou pour la suspension. Guides dans la masse. Plaquette de fer en haut pour éviter la sortie du fer. Provient de Viviers. Inv. 16-28-2

- Bouvet complet à 2 fers pour rainure et languette. 26 x 8 x 5,5 cm. Par-dessous, guide rapporté collé. Sur le côté, guide en fer rapporté et vissé. Le coin n'est pas le sien. Manquent un fer et un coin. Provient de Viviers. Inv. 16-28-3

- Bouvet pour rainure accompagnée d'une moulure, par exemple pour engager un panneau dans un encadrement de porte. 23 x 9,5 x 5 cm. Manquent fer et coin. Provient de Viviers. Inv. 16-28-4

- Bouvet pour mouton (d'une fenêtre). Hêtre. 24 x 10 x 5,5 cm. Guide rapporté en châtaigner. Manquent fer et coin. Provient de Viviers. Inv. 16-28-5



- Bouvet pour moulure de fenêtre afin d'assurer l'étanchéité. Bois fruitier. 23 x 4,6 cm ; h. : 9 cm. En haut, plaqu pour faciliter la tenue. Provient de Viviers. Inv. 16-28-6



- Bouvet pour rainure. Hêtre, partie ajoutée en résineux. 23 x 4 cm ; h. : 8 cm. Cale d'épaisseur et guide vissés. Plaquette pour éviter la sortie de la cale manquante mais sa trace

marquée par une couleur plus claire du bois. Provient de Viviers. Inv. 16-28-7

- Bouvet pour rainure. Bois fruitier (cormier ou poirier) et hêtre. 21,5 x 2,6 cm ; h. : 7 cm. Guide sur toute la hauteur, vissé. Plaquette pour éviter la sortie de la cale manquante mais sa trace marquée par une couleur plus claire du bois. Provient de Viviers. Inv. 16-28-8

- Bouvet pour moulure. 24 x 8,5 x 4,2 cm. Contre la partie médiane, plaque de bois, plus courte que le fût, collée pour empêcher la sortie du fer. Manque fer. Provient de Viviers. Inv. 16-28-9



- Bouvet pour petite rainure (pour engager un panneau de porte ?). Hêtre. 28 x 7,5 x 3,8 cm. Guide rapporté. Contre le haut du fût, plaquette de bois clouée pour empêcher la sortie du fer, arrondie par-dessous pour faciliter la tenue en main. Provient de Viviers. Inv. 16-28-10

- Bouvet à 3 fers pour moulure. Frêne. 20 x 9 x 3,2 cm. Les 3 fers sont dus à la complexité de la moulure. Vers le milieu du fût, plaquette de fer aux extrémités arrondies, insérée dans le fût, pour empêcher la sortie des fers. Guides

dans la masse. Outil pour mobilier. Provient de Viviers. Inv. 16-28-11



- Bouvet modifié. Châtaigner ? 22,5 x 8 x 5 cm. Fût en 4 parties collées.

Contre le haut du fût, plaquette clouée pour empêcher la sortie du fer. possédait 2 fers à l'origine, l'un pour tracer la limite, l'autre pour la rainure. Un fer a été supprimé. Après modification, destiné à creuser une feuillure. Provient de Viviers. Inv. 16-28-12

- Bouvet pour la goutte d'eau sous le rejet d'eau d'une fenêtre. Hêtre. 22,3 x 2,8 cm ; h. : 7,8 cm. Provient de Viviers. Inv. 16-28-13

- Bouvet pour mouton. Cormier, poirier ou merisier. 23 x 4,5 cm ; h. : 10 cm. Fût en 2 parties collées. Guide en châtaigner, cloué, sur toute la hauteur du fût. Manquent le coin et le fer. Provient de Viviers. Inv. 16-28-14

- Bouvet pour gueule de loup. Châtaigner ? 31,5 x 8,6 x 4,5 cm. Dans le haut, paquette rapportée et clouée pour empêcher la sortie du fer, moulurée dans le bas pour faciliter la tenue en main. Guide dans la masse. Provient de Viviers. Inv. 16-28-15



- Bouvet à 2 fers. Erable ? 27,5 x 7,5 x 3,4 cm. 1er fer à 2 pointes pour évider les limites, le 2^e pour la moulure intérieure. Sur toute la hauteur du fût, paquette rapportée et collée pour empêcher la sortie du fer. Guide dans la masse. Outil pour le mobilier. Provient de Viviers. Inv. 16-28-16

- Bouvet pour moulure. Chêne. 24 x 3,5 cm ; h. : 9,5 cm. Plaquette collée pour empêcher la sortie du fer. Provient de Viviers. . 16-28-17

- Bouvet pour gueule de loup. Frêne. 21,5 x 4,5 cm ; h. : 8,5 cm. Dans le haut, plaquette rapportée et collée pour empêcher la sortie du fer, moulurée sur la partie inférieure pour faciliter la tenue en main. Guide dans la masse. Provient de Viviers. Inv. 16-28-19

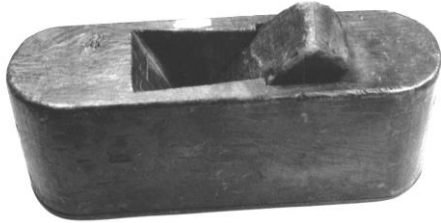


- Guillaume à plate-bande. L.: 38 cm ; l.: 6,5 cm ; L. corps principal : 27,6 cm. ; L. poignée : 11 cm. Corps rectangulaire prolongé par une poignée arrière. Sur l'avant, petite poignée de préhension. Provient d'un atelier de Saint-Genest-Malifaux (42). Inv. 11-14-2



- Rabot. L.: 35,5 cm. Inv. 99-22.

- Rabot américain en métal avec poignées de bois.
 Marque « DAREX ». L.: 35,5 cm. Inv. 99-28.



- Rabot à fût aux extrémités arrondies. Bois et acier.
 18, 5 x 5, 5 ; h. 14 cm. Provence. Inv. 95-68.

- Rabot convexe. 20, 5 x 5, 5 x 5, 5 cm. Manque la
 lame. Marques de propriétaires : « A P » (gravé deux
 fois) et « G. TAXIL » (marques multiples au fer). Inv.
 92-72.

- Rabot pour moulure. Fût : 21,6 x 8,0 x 2,7 puis 3,0 cm. Présence d'une
 planchette clouée tout le long du fût pour modifier le profil du congé.
 Epaisseur : 0,4 cm, hauteur 2,2 cm. Inv. 14-6-6



- Rabot à moulure. Sycomore ? 24 x 7 cm ; h. : 7,4 cm. Fer
 et contre-fer l. : 5 cm. Le fer est affûté sur 2 côtés pour 2
 côtés du chambranle d'une porte par exemple. Etroit guide
 cloué par-dessous. Sur le côté, emplacement pour un autre
 fer étroit, l. : 1 cm. Provient de Viviers. Inv. 16-28-18



- Rabot pour moulure. Bois fruitier. 23 x 5 cm ; h. : 6,5
 cm. En 3 pièces collées, dont le guide sur toute la hauteur.
 Sur le fût, marque du propriétaire imprimée 7 fois :
 « BROCHARD ». Inv. 16-28-20

Râpe à bois

Elle sert à terminer certains trous, à leur donner une certaine façon. Les unes sont
 cylindriques, d'autres plates, d'autres cylindriques d'un côté et aplaties de l'autre. Presque
 toutes sont plus étroites à l'extrémité qu'à la base.

Catalogue :

- Râpe demi-ronde. Terminée en pointe coupée. L. : 38,5 cm. l. maxi fer : 2,5 cm. Manche de
 bois circulaire (fendu) L. : 13,5 cm. Inv. 89-13.



Scie

« La scie est un instrument usuel et bien connu, composé d'une monture qui peut recevoir diverses formes, et d'une lame de fer longue, étroite et mince, dont l'un des côtés présente des angles saillants qu'on appelle dents. Cet instrument sert à diviser les bois, quand on exerce avec lui un mouvement de va-et-vient sur le corps que l'on veut fendre. La figure des dents n'est point indifférente : elle varie selon la nature et la dureté des substances employées. Plus le corps est dur, plus les dents doivent être petites, et par conséquent rapprochées.»

Scie passe-partout

« C'est une espèce de scie dont on se sert pour scier les bois de grume et dégraser les pieux. »

« Elle sert à débiter les gros bois, et elle doit être mue par deux hommes ; mais son mouvement de va-et-vient ne doit lui être imprimé que dans un sens opposés à celui de la scie en long, c'est-à-dire horizontalement, n'importe que la lame soit tenue verticalement ou couchée à plat.

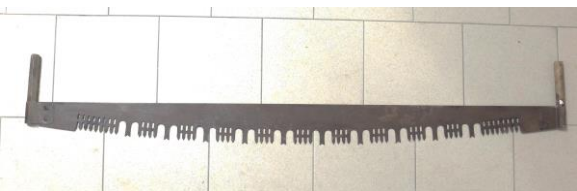


Catalogue :

- Scie passe-partout. L. : 1,62 m ; l. maxi de la lame : 12 cm. Elargissement de la lame en son milieu. 2 poignées cylindriques de bois (L. : 29 cm) maintenues dans deux goulottes de fer fixées à la lame par 2 rivets. Pour le transport, protection faite de deux planches de bois attachées par 2 charnières et se fermant avec 2 lanières de cuir et des boucles à ardillon. Dauphiné. 1^{ère} moitié XXe s. Inv. 91-55

- Scie passe-partout. L.: 1,77 m ; l. maxi. lame : 12,5 cm. Inv. 96-47.

- Scie passe-partout. L.: 1,55 m ; l. maxi lame



: 11 cm ; L. manches : 20 cm. 2 manches de bois maintenus dans des goulottes de fer fixées à la lame par 2 rivets. Découpage particulier de la lame. a lame s'élargit en

son milieu. Provient d'une scierie des Hautes-Alpes. Inv. 03-35-2.



Scie du scieur de long

Cathédrale de Monreale, mosaïque nef

« Elle est composée d'un châssis en bois et d'une lame fixée dans deux anneaux de fer serrés par des coins, aussi en bois, ou par des vis dirigées dans le même sens qu'elle pour la raidir. Sur le haut et sur le bas de la scie, sont deux poignées avec lesquelles les hommes qui la font mouvoir tirent de haut en bas et de bas en haut. Celle du haut est dirigée suivant le plan même du châssis, et celle du bas lui est perpendiculaire. Le fer de la scie offre une lame plate d'environ 3 millimètres d'épaisseur, sur 8 centimètres de largeur par les bouts et 11 au milieu. Pour être bonne, elle doit être plus épaisse du côté de la denture que par derrière, et être exempte de paille et

d'inégalités : ses dents sont courbes, de manière à présenter un angle aigu au fil du bois, afin de le déchirer et de le rompre avec facilité ; elles sont à 27 millimètres l'une de l'autre, et ont 8 à 10 millimètres de profondeur.



Ceillac (Hautes-Alpes).
Vers 1900.

Elles ne se liment pas carrément, mais de biais, et chaque dent à contre-sens de celle qui la précède.... »

« D'après Hassenfratz, « trois scieurs de long font ordinairement en une heure, sur du chêne encore vert, un trait de scie de 36 décimètres de long sur 3 décimètres de large ; ils donnent 50 coups de scie par minute, et la scie est élevée et abaissée dans chaque coup de 8 décimètres environ. L'effort moyen de chaque homme est de 13 kilogrammes.



Les scieurs de long travaillant 12 heures par jour, peuvent obtenir dans la journée 20 planches de 2 mètres de long sur 16 centimètre de large. Lorsque la scie est mise en mouvement par deux hommes, ces deux scieurs font les deux tiers du travail que font les trois scieurs. »

Reconstitution au musée de la marine de Gênes

Catalogue :

- Scie de scieur de long. Montants moulurés. L.: 1, 72 m, l.: 42 cm. XVIIIe s.? Lyonnais. Inv. 94-93.



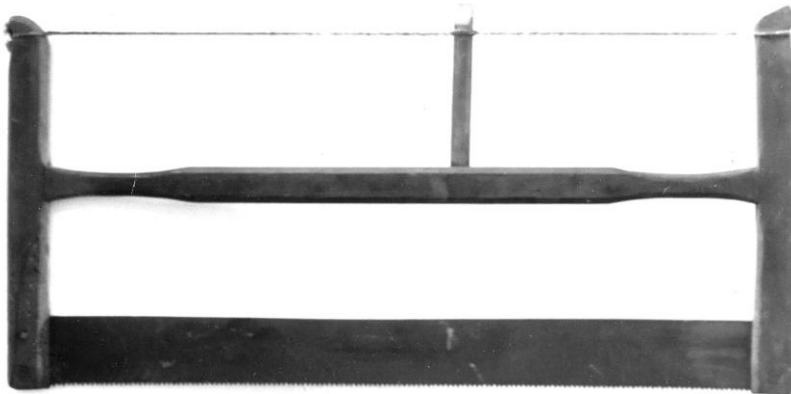
Scie à débiter

Encyclopédie RORER menuisier T2 p 99.



« Elle consiste en deux bras longs d'environ 0m487 et à l'extrémité inférieure desquels la lame est fixée par des goupilles tandis qu'ils sont réunis par le haut au moyen d'une double corde bien assujettie. Vers le milieu de leur longueur se trouve une traverse qui, buttant contre chacun d'eux, les empêche de revenir en dedans. La corde sert à tendre la lame. A cet effet, on passe au milieu des tours qu'elle forme une petite planchette qu'on nomme *garrot* et qu'on fait tourner un certain nombre de

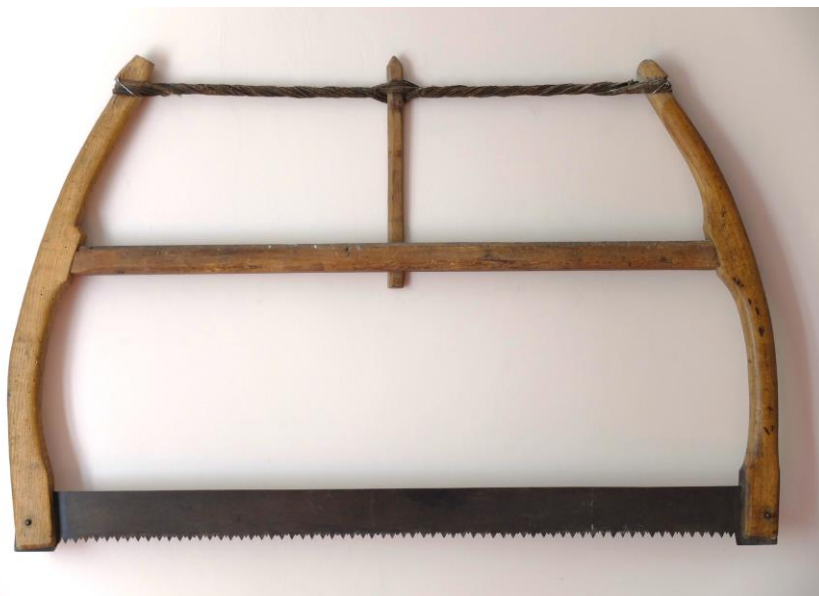
fois. En agissant ainsi, on tord la corde qui, en se raccourcissant, attire fortement les bras, et ceux-ci, basculant sur les bouts de la traverse, tendent la lame à volonté ».



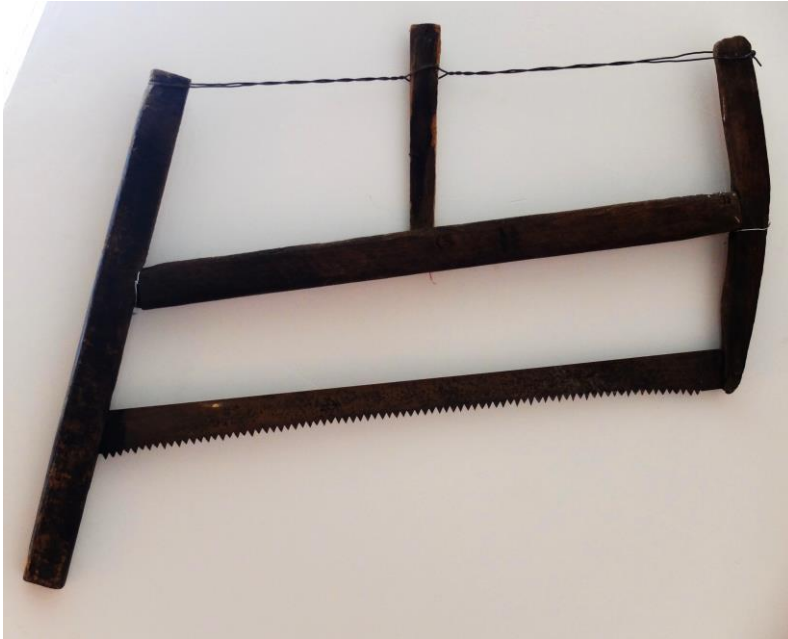
Catalogue

- Scie à débiter à tendeur.
L. : 1, 45 m, l.: 70 cm, l. lame : 13, 5 cm. XXe s. Lyonnais. Inv. 94-92.
- Scie à débiter à tendeur. Montants incurvés. 122 x 80 cm. Provence ? Inv. 93-

118.



- Scie à débiter à tendeur. 75 x 44 cm. Tendeur en fil de fer. Rouergue. Inv. 91-51.
- Scie à tendeur. Une poignée prolonge un montant. 76 x 62 cm. Tendeur de corde. Lame avec marque "PEUGEOT /OUTILLAGE... 6394 75 /750 mm 30 "" et lion. Inv. 02-38.



Scie à tourner ou à chantourner

Encyclopédie RORER menuisier T2 p 103

« La scie à chantourner est plus petite que la scie allemande et a une lame plus étroite. Sauf ces différences, elle lui ressemble parfaitement. Elle est spécialement destinée à suivre tous les contours, toutes les courbures des bois qu'on ne débite pas en ligne droite. »



Catalogue :

- Scie à chantourner. Deux poignées aux extrémités de la lame. Tendeur réglable. Bois, fer, acier. L.: 90 cm ; l.: 35 cm. Sur le cadre, restes de l'étiquette : [PE]UGEO[T] / FRERES / [...] PRÊTE A L'EMPLOI. Inv. 02-15.

Scie à chevilles

Elle consiste en une lame d'acier emmanchée sur un manche recourbé, dont les deux côtés sont garnis de dents. Il en résulte que la lame peut s'appliquer exactement sur toute espèce de pièce de bois chevillées et araser la partie de la cheville qui dépasse.

Catalogue :

- Scie pour trancher les chevilles. Lame vissée sur le châssis de bois que prolonge la poignée latérale. L.: 44 cm ; L; lame : 27,5 cm. Provient d'une scierie des Hautes-Alpes (près de Savines). Inv. 03-35-1



Serre-joint ou presse à main

Il est formé par un châssis rectangulaire dont l'un des deux montants consiste en une longue vis qui glisse et se meut dans un trou taraudé à l'extrémité de la traverse de la traverse supérieure et dont le bout presse l'ouvrage contre la traverse inférieure. Les trois pièces fixes doivent être solides, assemblées à tenon et mortaise ou à enfourchement double. Cet outil sert à assujettir les petites pièces que l'on veut coller ensemble ou à fixer les grandes pièces par les bords.

Catalogue :

- Serre-joint. Bois. Dim. cadre : 33 x 26 cm. Dauphiné. Inv. 91-56.

- Serre-joint. Bois. 33 x 24 x 4,5 et 5,8 cm. La pièce du fond est plus épaisse, reliée par 4 tenons et 3 mortaises aux deux autres pièces. L'espace entre les mâchoires est de 20 cm pour une profondeur de 18 cm. La vis est longue de 35 cm, filetée sur 16 cm, avec poignée polygonale. Inv. 14-6-9





Tarière

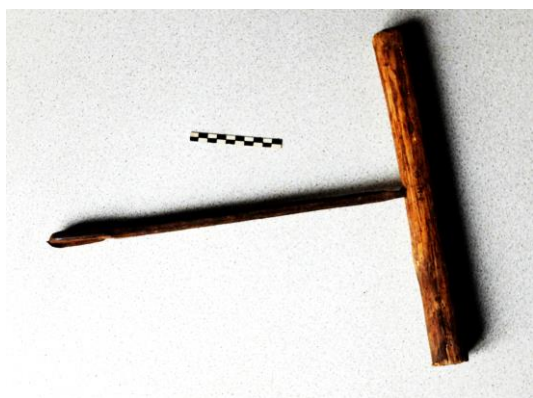
Encyclopédie RORER charpentier T2 p 19.

« La tarière est un outil de fer aciéré de 28 millimètre environ de diamètre, servant à faire des trous ronds ou à entamer l'évidement des mortaises. Son taillant est faiblement recourbé, et la partie inférieure de sa tige est évidée ou concave, afin que le bois coupé puisse sortir en remontant. »

« Le boulonnier est une forte tarière. »

« Le laceret est une petite tarière qui sert à percer les trous pour cheviller. »

Monreale, mosaïque, l'arche de Noé.



Catalogue :

- Tarière en hélice. L. fer : 41,5 ; L. manche : 35,5 cm. Région lyonnaise. Inv. 03-11-4.

- Tarière en hélice. L. fer : 34 cm. L. manche : 29 cm. Région lyonnaise. Inv. 93-102.

- Tarière à cuiller. L. fer : 56 cm ; L. manche : 39 cm. Inv. 96-82.

- Tarière à cuiller. L. fer : 40 cm ; L. manche : 42 cm. Sur le fer est gravé le chiffre XIV qui correspond sans doute à la dimension de la cuiller. Provence ? Inv. 99-87.

- Tarière en hélice. Fer seul. L: 36 cm. XIXe s. Inv. 93-80.



Varlope

Encyclopédie RORER menuisier T1 p. 130

« La varlope est un outil à corroyer. Elle se compose d'un fût, d'un fer et d'un coin.

Le fût a à peu près la forme d'un parallélépipède rectangle. C'est une pièce de bois très dure et bien dressée, dont les quatre faces les plus longues sont bien perpendiculaires l'une à l'autre. Ce fût a communément 0,731 m de long, 0,068 ou 0,081 cm d'épaisseur et 0,101 ou 0,108 m dans sa plus grande hauteur.

Au milieu de l'épaisseur du fût et à peu près à égale distance des deux bouts se trouve la lumière : c'est là qu'est placé le fer dont elle règle l'inclinaison.

Ce trou est évasé, assez grand vers le haut, et finit, au dessous de la varlope, par ne plus être qu'une fente transversale à la longueur de l'outil, afin que le copeau que le fer détache et qui tend à se tourner en spirale, ne puisse plus sortir de la lumière dès qu'il y est engagé....

Le coin qui sert à tenir le fer est évidé par le milieu : il faut qu'il serre un peu plus par le bas que par le haut, et qu'il joigne bien les deux côtés. On enfonce le coin avec un marteau ; on le desserre en frappant quelques coups sur l'extrémité de la varlope : cela suffit pour l'ébranler...

C'est avec la varlope qu'on dresse le plus facilement, parce que sa longueur s'oppose à

ce que la partie plane, ou la planche, suive les sinuosités de l'objet à dresser, comme cela arrive avec le rabot.

Toutefois, elle ne peut servir que pour aplanir, dresser et finir. Cela provient de trois causes : premièrement, de ce que le fer est droit ; deuxièmement, de ce qu'on le fait peu sortir en dessous ; troisièmement, de ce que la lumière est très étroite. »

A. Lorenzetti, Sienne, fresque du bon gouvernement



Catalogue :

- Varlope. L.: 67 cm. Toulouse. Inv. 91-90.
- Varlope. L.: 90, 5 cm. Sur le dessus, marque du propriétaire : MARTEL. Sur la lame, marque de fabrique : F.O. PEARSON / ACUTE / SHEFFIELD. Inv. 96-1.
- Varlope ou demi-varlope. Bois et fer. H. : 56 cm, h. : 17 cm, section : 6x6 cm. Poignée avec poussier fixée sur le dessus. Assez bon état. Inv. 16-9-1



Corroyer le bois, c'est le dresser et l'aplanir, tant sur la face que sur la tranche, afin de lui donner le poli, la largeur et l'épaisseur nécessaire. T1 p117

Riflard ou demi-varlope

Encyclopédie RORER menuisier T1 p. 134

C'est une varlope à ébaucher.

« Elle ne diffère de la varlope ordinaire que parce qu'elle est moins longue d'un quart ou d'un cinquième. La construction est d'ailleurs entièrement analogue ; mais la lumière est plus inclinée afin que le fer ait plus de pente et morde davantage le bois.

La demi-varlope sert à blanchir le bois, c'est-à-dire à en découvrir la surface, à en faire disparaître les inégalités les plus considérables. Quand on a fait ainsi le plus gros de l'ouvrage, on termine avec la varlope mais, pour les travaux communs, il arrive souvent qu'on se contente de blanchir ».

Catalogue

- Demi-varlope. Bois et fer. H. : 56 cm, h. : 17 cm, section : 6x6 cm. Poignée avec poussier fixée sur le dessus. Inv. 16-9-1

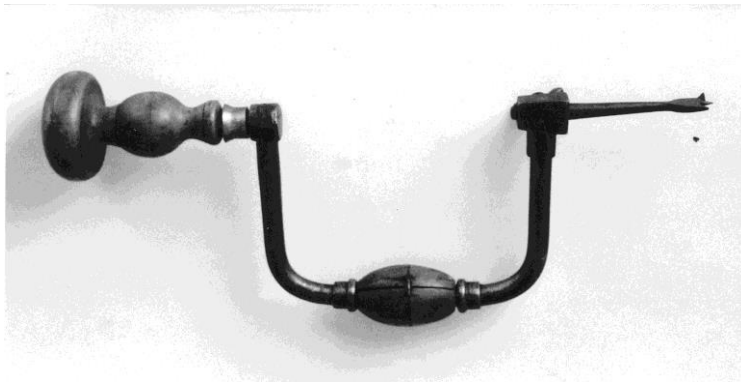


Vilebrequin

De tous les instruments à percer, c'est celui dont l'usage est le plus répandu et le plus commode. Il est composé d'une tête ayant à peu près la forme d'un champignon, La seconde pièce est en forme de C ou de croissant qui sert à faire tourner l'outil. L'extrémité inférieure de cette pièce est percée d'un trou destiné à insérer la mèche, serrée par une vis.

Catalogue :

- Vilebrequin. Fer, poignées de bois, virole de cuivre, mèche amovible à 3 pointes. L.: 37,5 cm. Allemagne. Fin XIXe siècle ? Allemagne. Inv. 00-37.
- Vilebrequin. Fer, poignées de bois. L.: 33,5 cm ; d. poignée : 9 cm. Poignée médiane sphérique. Manque la mèche. Inv. 02-13.



Instruments de tracé



Compas

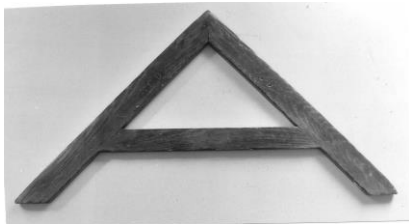
Il sert à prendre des mesures, à tracer des cercles ou des portions de cercle, ainsi qu'à exécuter diverses opérations de géométrie. En bois ou en fer, les branches sont demi-rondes. Elles

sont longues habituellement de 19 à 21 cm mais peuvent atteindre 50 cm.



Équerre simple

Elle se compose de deux tringles de bois assemblées à angle droit. L'une, plus épaisse que l'autre, appelée tige, est entaillée à son extrémité pour recevoir l'extrémité de l'autre tringle, nommée lame.

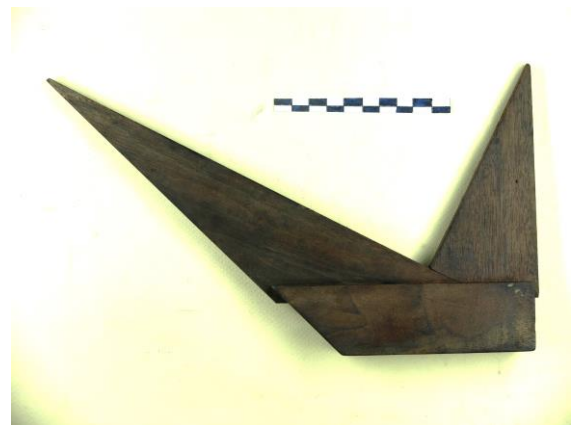


Équerre à écharpe

Certaines équerres ont des tringles longues de plus d'1 m ; il est alors nécessaire de les fortifier par une traverse qui s'insère dans deux mortaises : ce sont les équerres à écharpe.

Équerre-onglet

La tipe de cette équerre, appelée équerre-onglet est creusée dans sa longueur, sur le côté, par une profonde rainure, dans laquelle on fixe, en guise de lame, une planche mince en bois dur et bien dressée. Cette planche forme par le haut, avec la tipe, un angle droit. La tipe est taillée obliquement par le bas, il en est de même de la planche, dont le bord forme avec l'épaisseur de la tipe, un angle de 135 degrés, et, par conséquent, égal à un angle droit et demi. Lorsqu'on applique la tipe contre le côté d'une pièce de bois, et qu'avec une pointe à tracer on suit l'obliquité de la planche, il en résulte une ligne pareillement oblique, et qui est inclinée d'un côté de 185 degré, l'est nécessairement de l'autre de 45. Enfin la planchette ou lame de l'équerre-onglet porte au milieu une échancrure en forme d'angle droit rentrant, ce qui permet de l'employer comme l'équerre ordinaire, pour vérifier si les faces d'une pièce de bois sont perpendiculaires l'une à l'autre.



Sauterelle ou fausse équerre

L'équerre-onglet sert à tracer les lignes inclinées de 25 degrés [en fait : 45 degrés] d'un côté, et de 135 de l'autre ; la sauterelle ou fausse équerre sert à tracer toutes les autres lignes obliques.

Comme les degrés d'inclinaison varient à l'infini, il faut nécessairement que la lame destinée à les donner, varie aussi de position de toutes les manières. Pour

cela, la tige de la sauterelle est ouverte et entaillée dans le milieu de son épaisseur, de manière à former une espèce de fourche, ou à présenter deux lames parallèles faisant corps ensemble par le bas. On place entre ces deux lames la lame mobile, et on les arrête ensemble avec un clou rivé ; de cette manière, la lame peut s'ouvrir et se fermer à volonté comme un couteau. L'extrémité de cette lame est taillée obliquement, et il en est de même du bas de la fourche creusée dans la tige ; il résulte de cette disposition que l'outil peut être fermé assez complètement pour que la lame mobile disparaisse tout à fait entre les deux lames fixes.

Trusquin

Il s'emploie pour tracer sur une planche des lignes parallèles aux côtés de cette planche. Il est composé d'une tige de bois de 2,3 à 2,5 cm de côté, en carré sur 32 cm de longueur, d'une « tête » ou planchette d'au moins 8 x 13 cm . Cette tête est percée au milieu d'une mortaise carrée dans laquelle glisse la tige carrée. Qui doit former avec elle un angle droit. La partie inférieure de la tige est armée d'une tige de fer d'environ 2 mm de long. Si l'on suppose la tête arrêtée à un endroit quelconque de la tige, et qu'on fasse glisser cette tête contre le côté d'une planche, on verra que la ligne tracée par la pointe sera éloignée sur tous ses points des points correspondants de la tranche de la planche.

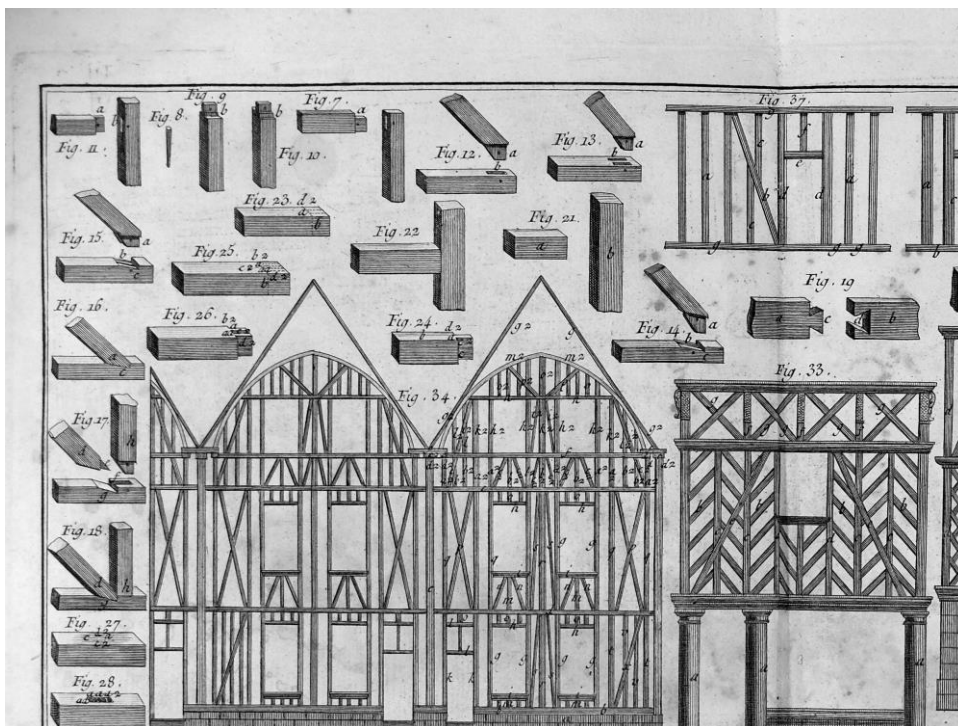
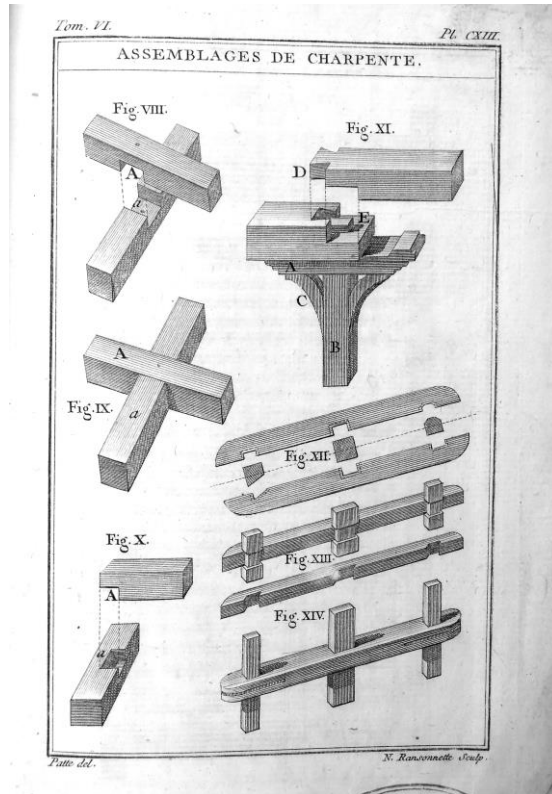
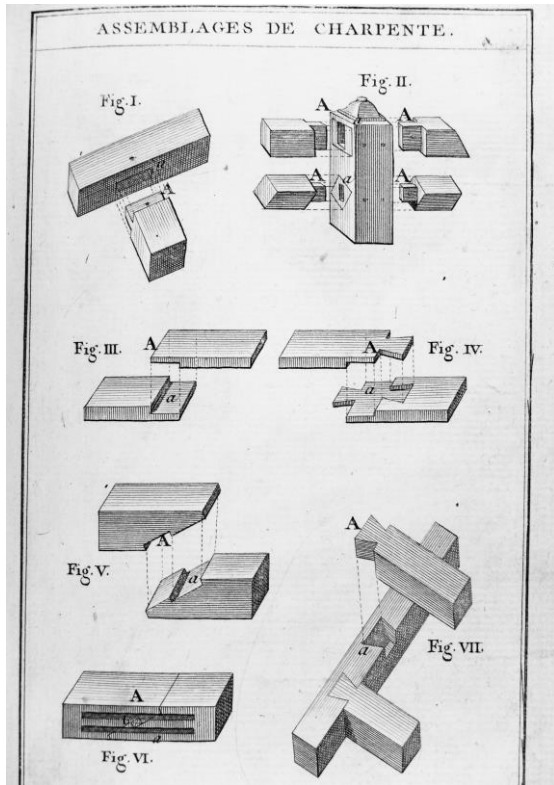


Catalogue :

- Compas en bois, à pointe de fer (L.: 32 cm.). Recueillie dans une ferme du Rouergue. Inv. 91-50.
- Equerre. Bois. L. des tringles : 88 et 65 cm ; l. des tringles : 6,3 cm. Les branches sont assemblées à tenon et mortaise avec 3 clous en guise de chevilles. L'une des branches se termine par un dessin de moulure. Aveyron. Inv. 02-33-2
- Equerre-onglet. Formée de deux triangles assemblés par une tige plus épaisse. Dimensions des côtés de l'échancrure à angle droit : 24 x 13 cm, épaisseur 0,7 cm. Dimensions de la tige : 14,3 cm et 10,5 cm pour les cotés parallèles du trapèze rectangle, hauteur 5,5 cm, épaisseur 2,2 cm. La tige est marquée à ses deux extrémités : « J RIOU ». Inv. 14-6-1
- Sauterelle. Bois, extrémité couverte de deux plaques de cuivre, boulon et écrou en fer. L.: 27 cm. Inv. 02-14.
- Sauterelle. Bois. L.: 42 cm. Inv. 99-9. 93-80.
- Trusquin. Bois. L.: 23, 5 cm. Viviers. Inv. 94-75.
- Trusquin. Bois. Tablette : 19,7 x 13,7 x 3,5 cm. Région Viviers. Inv. 02-16.
- Trusquin. Bois. L.: 29 cm. Provient de Lyon. Inv. 05-35.

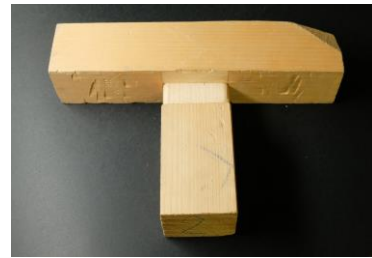
Assemblages et éléments de charpente

Les modes d'assemblage d'après le traité de Blondel et l'Encyclopédie



Catalogue

- Ensemble de différents types de montages de charpente réalisés comme exercices à l'école de l'Association pour la formation professionnelle des adultes de Toulouse-Bordelongue, sous la direction de M. Joseph. Bois de pin des Pyrénées, chevilles de châtaigner exécutées au rabot. 4 : Assemblage à tenon et mortaise. 5 : Dans la partie médiane assemblage à tenon et mortaise oblique, avec cheville. 6 : Assemblage en biais, à queue d'aronde asymétrique avec épaulement. Praticqué par exemple pour la partie supérieure d'un poteau. 7 : Assemblage à tenon oblique avec parement de chaque côté, avec cheville. Praticqué par exemple pour fixer un arbalétrier sur un entrait. 8 : Assemblage à enfourchement entaillé fermé par une pièce en encastrement. 9 : Assemblage en queue d'aronde asymétrique avec épaulement en recouvrement ; contrefiche assemblée à tenons et mortaises obliques et en biais ; avec chevilles. Praticqué par exemple pour la partie supérieure d'un poteau. 10 : Assemblage en queue d'aronde assymétrique avec épaulement ; contrefiche assemblée à tenons et mortaises obliques et en biais ; avec chevilles. Praticqué par exemple pour la partie supérieure d'un poteau. 11 : Assemblage de chevalet. 12 : Une pièce assemblée à tenon traversant avec un épaulement pénétrant en biais, un embrèvement, deux assemblages à tenons obliques. 13 : Assemblage à embrèvement. Praticqué par exemple pour fixer les solives. 14 : Assemblage à tenon oblique et assemblage biaisé avec cheville. 15 : Assemblage à mi-bois. 16 : Assemblage à trait de Jupiter avec clef. 17 : Assemblage à tenon et mortaise oblique. 18-19 : Assemblage à tenon et mortaise oblique. Inv. 00-4 à 20.



- Deux extrémités de poutres avec assemblage à mi-bois et cheville. Proviennent d'une maison de la rue du Château à Viviers. a) L : 36 cm ; d : 14 cm ; d. cheville : 1, 8 cm. b) L.: 32 cm ; d.: 14, 5 cm ; d. cheville : 2 cm. XVIIe s.? Inv. 96-68.

- Eléments d'échelle avec montage à tenons et mortaises. 2 fragments de montants avec 2 mortaises ; L. : 62 cm. 2 marches avec tenons ; L.: 37 et 46,5 cm. Proviennent d'une maison de Viviers. 1ère moitié XXe siècle ? Inv. 03-3.

- Eléments de chambranle de fenêtre : appui et parties de deux montants, avec assemblage à double tenon (ou faux tenon) et mortaise. L. appui : 87 cm. Mûrier. Recueillis dans la maison 26, rue du Château à Viviers. XIXe s.? Inv. 02-30.



- Éléments de plafond provenant de la Maison des Chevaliers. Proviennent du démontage du plafond de la pièce C3a (numérotation Flavigny). XVIe s.? Inv.: 04-18.

1-3 : 3 éléments de poutres, avec l'extrémité engagée dans le mur. Section : 21 x 15 à 15,5 cm. L.: 1,46 / 1,13 / 1,08 m. 4-5 : Ais d'entrevous. 41 x 24 x 2,5 cm. 6-12 : Couvre-joints L.: 42 à 46 cm. l.: 3 à 5 cm. 13 : Éléments de plancher.

L.: env. 1,32 m. 2 lits de planches superposées maintenues par des clous à la pointe rabattue.

Nous donnons ici la photo de ce plafond avant dépose.

- Ais d'entrevous. Une plaquette de bois complète, aux extrémités biseautées. 22 x 8 cm. Une 2e plaquette est fragmentaire : 11 x 7 cm. Proviennent du plafond d'une maison de la Grande-Rue à Viviers. Inv. 01-30.

- Ais d'entrevous. Bois. 15 x 7,5 cm ; ép.: 0,8 cm. L'un d'eux a son extrémité incomplète. Proviennent d'une maison de Viviers, rue St-Laurent. Inv.: 07-15

ais d'entrevous

Les ais d'entrevous sont des plaquettes de bois disposées entre les solives des planchers, à leurs extrémités. Celles des belles demeures médiévales étaient souvent peintes (beaucoup d'exemples visibles à Avignon). Nous possédons deux plaquettes datées de 1780 provenant d'une maison de la Grande-Rue à Viviers. Elles sont petites. Leur intérêt est qu'elles sont inscrites à l'encre, la plus grande sur ses deux faces et sur une tranche, l'autre sur une seule face. Le texte est un reçu de la somme payée pour les travaux effectués à un plancher situé entre une chambre et un grenier. Il nous donne le nom du propriétaire (Jean-Antoine Chalamon, maître chirurgien), celui de l'artisan (Joseph Fargier, maître menuisier) et le prix des travaux (152 livres), avec le détail des postes : fourniture de poutres, de planches, de clous, de sable et de chaux, travail d'un maçon. Nous donnons ici ce texte. On remarquera l'orthographe aléatoire. Quelques mots n'ont pu être lus.

Grande plaquette : Face 1 : Monsieur / Jean-Antoine / Chalamon / maître en / chirurgie et / maître de cette / maison a payé / icy 152 £ qui a / couté en plancé / plus 6 £ pour une / journée masson / et [?] la chaud / et la sable / dieu soit benit. Face 2 : etat de frais / du plancé neuf / de cette chambre / et grenié fait par / sieur josphé fargier / metre menuisier et [?] scavoir / pour poutre 40£ / pour 24 bigons [solives ?] 24 £ / pour 10 douzaines de /

Monsieur
Jean Antoine
Chalamon
maître en
chirurgie et
maître de cette
maison a payé
icy 152 £ qui a
couté en plancé
plus 6 £ pour une
journée masson et
maçon, de chaud
et la sable
Dieu soit benit

Etat de frais
du plancé neuf
de cette chambre
et grenié fait par
sieur josphé fargier
metre menuisier et
scavoir pour
poutre 40 £
pour 24 bigons 24 £
pour 10 douzaines
de planches pour le
plancé le buzet
et le cornis par 60 £
28 journées pr
l'ouvrier et le
maçon par 28 £
pour un sac de chaux
par 2 £
pour un sac de sable
par 2 £

planches pour le / plancé, guset / le
cornice 6 £ la douzaine 60£ / 25
journées pour tout à 30 £ et 20 28 £ /
pour un sac de clous. Sur la tranche :
l'année de grasse 1780 - 1780 - 1780

2^e plaquette :
fait par nous josphé / fargier metre /
menuisier ce plancé / le 4 août 1780

fait par nous josphé
fargier metre
menuisier ce plancé
fini le 4 août 1780

La p

Les clous ne sont pas utilisés dans la charpente même où l'on use de chevilles. Ils le sont en revanche à différents niveaux pour la fixation des planchers : clous de grandes dimensions pour fixer les solives sur les poutres, plus petits pour fixer les planches sur les solives. *Voir aussi les clous pour huisserie.*

Catalogue



- Clou forgé, tête carré et tronconique. L: 160 mm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-58.
- Clou forgé, tête ovale et tronconique. L: 175 mm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-59.
- Clou forgé, tête ronde et tronconique. forgé irrégulièrement, extrémité plate. L: 115 mm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-60.
- 2 clous forgés, tête en cheville de violon. L: 76 mm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-61.
- Clou forgé, tête plate. L: 64 mm. Fin XVIIIe-XIXe

s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-62.

- Clou forgé, tête plate. L : 60 mm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-63.

- Clou forgé, tête triangulaire. L: 17, 5 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-4.



- Clou de charpente forgé. L.: 19,5 cm (la pointe manque). Tête plate (d.: env. 3 cm). Provient de Viviers. Inv. 04-14-3.

- Clou de charpente forgé. L.: 19,5 cm (la pointe manque). Tête pyramidale aplatie (d.: env. 2,5 cm). Provient de Viviers. Inv. 04-14-4.



- Clous de charpente forgé. Tête en cheville de violon. L. : 13,5, 13,4, 12 cm. Proviennent de la ferme des Audouars, Rochemaure. XVIIe s.? Inv. 00-75 à 78.

- Clou de charpente forgé. Tête ronde en dôme. L.: 13 cm. Provient de la ferme des Audouars, Rochemaure. XVIIe s.? Inv. 00-78



- Clou. Fer forgé. Tête aplatie. L.: 9,3 cm (pointe cassée). Provient de la ferme des Audouars, Rochemaure. XVIIe s.? Inv. 00-79.

- Clou. Fer forgé. Tête pyramidale. L.: 15, 5 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-65.

- Clou. Fer forgé. Vrillé à tête pyramidale. L.: 16 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-66.

- Clou forgé à tête arrondie. L.: 10 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-73.

- Clou forgé à tête aplatie. L.: 16, 5 cm. XVIIIe- XIXe s. Languedoc. Inv. 94-55.

- Clou forgé à tête plate. L.: 5 cm. XVIIIe- XIXe s. Languedoc. Inv. 94-56.

- Clou forgé à tête arrondie. L.: 5 cm. XVIIIe- XIXe s. Languedoc. Inv. 94-57.

- Clou forgé. XVIIIe- XIXe s. Languedoc. Inv. 94-60.

- Clou forgé. XVIIIe- XIXe s. Languedoc. Inv. 94-61.



- Clous forgés à tête plate provenant de la fixation d'un plancher. L.: 4, 5 à 7, 4 cm. Rochemaure. Inv. 97-61.



- Clou. Fer forgé. Tête bombée. L.: 11 cm (extrémité manquante) ; d. tête : 2, 4 cm. Rochemaure. Inv. 97-62.

- Clou. Fer forgé. Section rectangulaire, tête carrée légèrement bombée. L.: 7, 5 cm ; l. tête : 1, 5 cm. Rochemaure. Inv. 97-63.

- Clou. Fer forgé. Tête carrée légèrement bombée. L.: 8, 4 cm ; l. tête : 1, 6 cm. Rochemaure. Inv. 97-64.

- Clou. Fer forgé. L.: 10,5 cm. Section carrée. Tête asymétrique et aplatie. Pointe plate, l. : 1 cm. Viviers. Inv. 19-9-2.

- Clou. Fer forgé. L.: 8,5 cm. Section carrée, pointe aboutissant progressivement en pyramide à la tête carrée. Pointe plate, l. : 5 mm. La pointe a été recourbée. Viviers.



Inv. 19-9-3.

- Clou. Fer forgé. L. : 10,5 cm. Section carrée. Tête asymétrique et aplatie. Pointe plate, l. : 9 mm. Viviers. Inv. 19-9-24.

- Clous forgés provenant du plancher du premier étage d'une maison de Viviers, 24, rue Château. Inv. 94-60 à 68

60 : 7 clous à tête en "cheville de violon". Destinés à fixer les solives. L.: de 15 à 17,5 cm.

61 : clou à tête en "cheville de violon". L.: 24,5 cm.

62 : clou. Tête circulaire arrondie. L. 14 cm ; d. tête : 2,2 cm.

63 : clou. Large tête circulaire. L.: 13,3 cm ; d. tête : 3 à 3,3 cm.

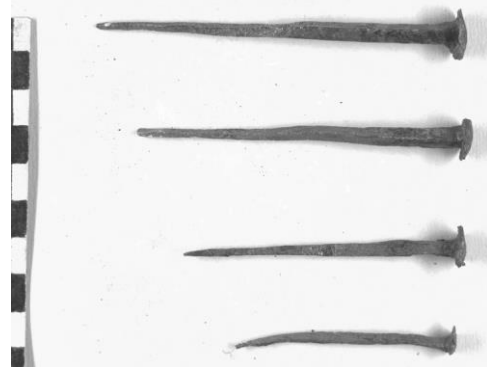
64 : clou de section circulaire. Tête circulaire presque plate. L.: 11 cm ; d. tête : 2,2 cm.

65 : piton. L.: 9,4 cm.

66 : clou à pointe aplatie. Tête pyramidale de section carrée. L.: 8,3 cm ; tête : 2 x 2 cm.

67 : clou. Tête pyramidale de section rectangulaire. L.: 7,7 cm ; tête : 2 x 1,6 cm.

68 : 5 clous fins destinés à fixer les planches sur les solives. L.= de 5,8 à 10 cm.



- 4 clous forgés provenant d'un plancher. Viviers, Maison des Chevaliers. L.: 5 à 5,2 cm ; D. tête : env. 1 à 1,2 cm. XVIe s.? Inv. 18-14.

L'huisserie

Portes

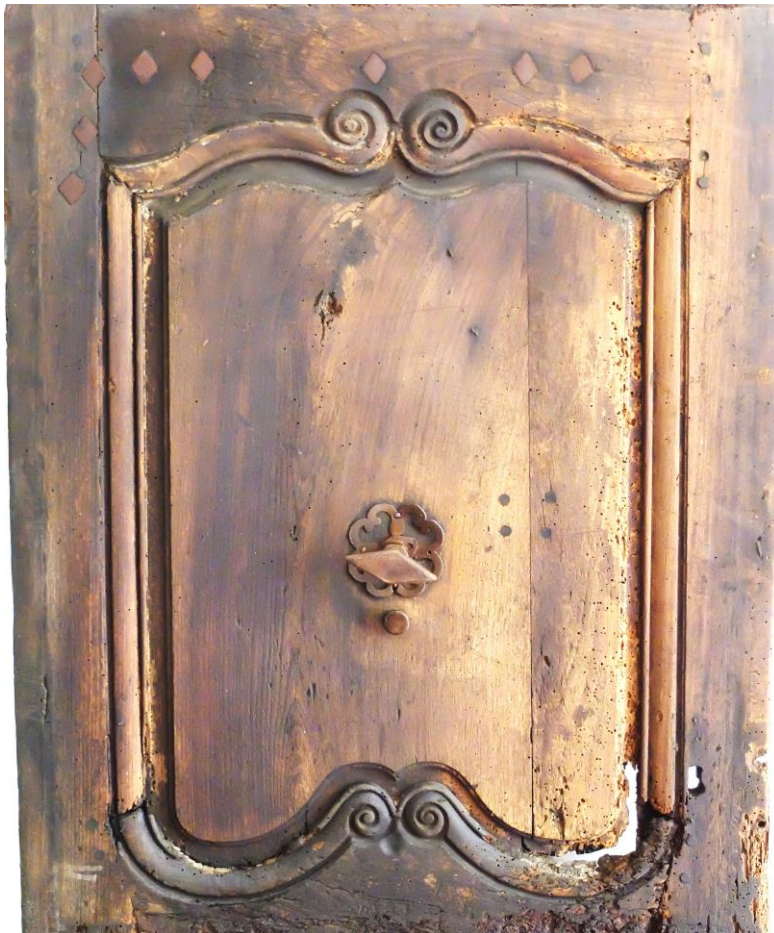
Catalogue

- Porte. Bois (noyer). l. : 1,52 m ; h. : 2,27 m. Porte adaptée à un encadrement gothique en arc brisé. La partie haute, destinée à être fixée derrière l'arc, sous l'arrière-voussure, est rectangulaire. La porte comprend deux vantaux en arc brisé, celui de droite incluant un portillon rectangulaire pour l'entrée piétonne (disparu). Les 2 vantaux ouverts dégagent la porte cochère. Porte contre-clouée. Des moulures entrecroisées sont plaquées et clouées à angles droits contre la surface. Clous à tête circulaire (d. : 1,5 à 1,7 cm). XVIIe siècle. Le bois a été traité au Centre d'études nucléaires de Grenoble. Provient de Viviers, maison 5, rue du Château. Inv. 00-30

-
Porte in situ avant dépose



- Porte. Bois (noyer ?). l. : 88 cm. H. état actuel : 1,80 m. Le panneau supérieur est entouré d'une moulure avec double volute axiale en haut et en bas. Au milieu, poignée de en fer, forme losange, contre le bois une rosace polylobée en fer. A l'arrière, loquet à bouton. Le



panneau du bas et sa moulure manquent ; seuls subsistent les éléments d'encadrement verticaux. A l'arrière, en haut et en bas, pentures avec œil, fixées par des clous en fer forgé à larges têtes carrées, à l'extrémité rabattue au marteau. Etat très mauvais, surtout pour la partie basse, pulvérulente, traitée au durcisseur. Epoque Régence, début XVIIIe siècle. Provient de Viviers. Inv. 16-16



Serrurerie

Pentures et paumelles

Wikipédia :

la penture

Fin XVIII^e siècle, en termes de [serrurerie](#), une penture désigne une bande de fer plat percée de plusieurs trous, et dont une des extrémités est repliée en rond formant œil, soudée ou non, pour recevoir le mamelon d'un [gond](#). Elle sert à la ferrure des portes ou des volets. On nomme penture ordinaire celle qui est brute et seulement [chanfreinée](#) sur les bords.

- . Penture à talon : penture dont le bout est coudé d'équerre, formant une espèce de crampon¹.
- . Penture élargie ou de façon : cette penture a le collet plus large que le reste de la br.
- . Penture à charnière : penture à double ou triple branche, portant aux extrémités de chacune des branches, d'un côté un œil simple, et de l'autre un œil double ou fourchu, qui sont réunis et fixés ensemble par une forte [goupille](#) rivée. Cette charnière sert à la fermeture des volets brisés en plusieurs feuilles.

Le *collet* est l'endroit d'une penture le plus voisin du *rempli* ou œil dans lequel le gond est reçu ; il est de la même largeur ou plus large que n'est le reste de la penture.

Catalogue

- Penture. Fer forgé. L.: 39,5 cm ; l.: 3 cm. Extrémité cordiforme. 5 trous de fixation. 3 clous forgés conservés : l'un fragmentaire, deux complets rabattus, l'un à petite tête, l'autre à tête circulaire large (d.: 2 cm). Recueilli à Montpezat-sous-Bauzon. Inv. 10-22
- Penture en fer forgé. L: 48 cm. L'extrémité se divise en deux parties pour former un dessin cordiforme. 5 trous de fixation sur la partie droite et 2 plus petits sur la partie cordiforme. XVIIIe s.? Provence ? Inv. 94-19.
- Penture en fer forgé à extrémité pattée, avec 7 trous de fixation. L: 49 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-53.
- Penture en fer forgé à extrémité cordiforme, avec 4 trous de fixation. L : 28 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-54.
- Penture à extrémité cordiforme, avec 6 trous de fixation. L : 45 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-55.
- Penture en fer forgé à extrémité cordiforme, avec 6 trous de fixation. L : 23, 5 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-56.
- Penture en fer forgé à extrémité cordiforme. L.: 47 cm. 3 trous de fixation. Viviers. Inv. 02-48.
- 2 pentures en fer forgé. Dessin en équerre dont un bout se termine en volute et l'autre s'attache à une partie en double S. XVIIIe s.? 40, 5 x 49 cm et 49 x 52 cm. Lyonnais. Inv. 94-91.IIB1.
- Penture en fer forgé à extrémité lancéolée ; 4 trous de fixation. Pays-Bas. Inv. 94-28.
- Penture en double S. L.: 25, 7 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-69.
- Penture en double S. L.: 35, 2 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-70.

- Clou forgé (de penture ?). L.: 9, 5 cm. Tête carrée en pyramide. Provenance inconnue (Viviers ?). Inv. 96-59.
- Clou forgé (de penture ?). L.: 9, 3 cm. Provient de l'ermitage de Saint-Eugène (Ardèche). Inv. 96-60.
- 4 clous forgés de pentures. Deux sont complets et avec leur extrémité recourbée, deux ont leur extrémité manquante. Têtes en tronc de pyramide à quatre pans. L.: 9 cm env. L. tête : 1, 4 à 2 cm. XVe-XVIe siècle ? Vaucluse. Inv. 95-56.



La paumelle

Une paumelle désigne une espèce de **penture** à deux branches, qui se pose en hauteur au lieu de l'être en travers, et sert à la **ferrure** des **portes**, des **volets**, des **persiennes** - Il en est de différentes espèces :

- . Paumelle simple - Paumelle qui n'a qu'une seule branche portant un œil, et qui doit entrer dans un **gond** à pointe ou à scellement,
- . Paumelle double - Paumelle à deux branches semblables, dont l'une porte l'œil et l'autre le gond,
- . Paumelle à queue d'aronde - Paumelle élargie, de forme triangulaire derrière l'œil. Il en est aussi de simples et de doubles ; de toutes ces paumelles, les unes portent le nom d'S, qui leur vient de la forme contournée en S qu'on donne à chaque branche, et les autres se nomment T parce que les branches sont droites ,

Catalogue

- Penture en fer forgé à extrémité cordiforme, avec sa paumelle. 3 trous de fixation + 3 sur la paumelle. L : 24 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-57.



Le gond

Fin XVIII^e siècle, un gond est un morceau de fer coudé dont la tige est fichée dans un poteau ou scellée dans le **jambage** d'une porte, et dont le **mamelon** entre dans l'œil d'une **penture** - On en distingue de plusieurs sortes, comme gond à pointe - celui-ci à la tige pointue afin qu'il puisse entrer dans le bois; gond à scellement - il a la tige fendue à son extrémité et forme deux

crochets ; gond à patte - il se nomme ainsi parce que sa tige est coudée d'équerre et aplatie de manière à être arrêtée avec des vis sur le bois; gond à écrou - celui-ci porte une tige ronde au bout de laquelle est un filet propre à recevoir un écrou.

- . Gond à repos - Gond dont le mamelon à une base saillante propre à recevoir l'épaisseur du nœud ou de l'œil de la penture.
- . Gond à vis - Petit gond poli dont la tige est taraudée à la lime afin qu'il puisse entrer dans le bois.
- . Gond à deux pointes - ou Clou à crochet - Espèce de petit gond dont les deux extrémités sont en pointe.

Le **Mamelon** désigne donc la partie du gond (ou d'une fiche à vase), qui à la forme cylindrique, et qui entre dans l'œil de la **penture** (ou dans la douille de l'aile supérieure de la fiche à vase).

Paumelle à équerre - Paumelle en T, à laquelle il est ajouté une longue tige coudée à l'une des branches, afin qu'elle puisse former en même temps paumelle et équerre double.

Catalogue

- Gond à repos. L : 13, 5 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-65.

Serrures, loquets, targettes, crémones

Catalogue

Loquets

- Loquet à bouton. L : 33 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-70.
- Loquet à bouton. L : 42 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-71.
- Mantonneau pour loquet. L: 10 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-66.
- Mantonneau pour loquet à deux fiches. L.: 8, 5 cm. Ramourouscle (Hte-Loire). Inv. 94-62.
- Mantonneau pour loquet. L.: 18 cm. XVIIIe-XIXe s. Languedoc. Inv. 94-53.
- Mantonneau pour loquet, à deux fiches. L.: 9 cm. XVIIIe-XIXe s. Languedoc. Inv. 94-54.



- Poignée de loquet. Plaque découpée en fleuron à l'imitation de celles du XVIIe s. XIXe s. Provence. Inv. 94-30.

- Poignée de porte à loquet, avec pommeau ovoïde. L. du pommeau : 8 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-67

- Poignée de porte à loquet, avec pommeau ovoïde et mantonneau. L. du pommeau : 5 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-68.

- Poignée de porte à loquet, plate et en losange. L. poignée : 7,5 cm. Fin XVIIIe-XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-69.

- Poignée de porte. L.: 12, 5 cm. XVIIIe-XIXe s. Languedoc. Inv. 94-52.



- Poignée de crémone. Fonte. L.: 13,5 cm ; l.: 3,4 cm. Au-dessus de la poignée, ancre de marine et lettres "C/F" de part et d'autre. Au-dessous : chiffre "5". Provient de Montélimar, maison Forquet (route de Dieulefit). Inv. 05-33.



Serrures et clés

- Serrure. Fer. 15 x 16 cm. Poignée de cuivre. 2 pennes. Sur une plaquette de cuivre : "JPM / 1ère Qualité". Avec clef bénarde L.: 12 cm. Fin XIXe s., début XXe s.? Inv. 02-36.



- Serrure. Fer. 9 x 16 cm. Avec clef bénarde L. : 13,5 cm. 1ère moitié XXe siècle ? Inv. 02-37-1.

-- 5 serrures. Acier. Etat médiocre, corrosion. La n° 4 est démontée et incomplète. Inv. 16-15

15-1 : Platine carrée (10 x 10 cm), avec angles arrondis, 4 trous de fixation, dans le bas, œil pour clé forée. Pène long de 24 cm, une extrémité recourbée, maintenue par 2 cramponnets larges de 11 mm. Ressort en S sous palastre ; palastre en T fixé par 3 rivets.

15-2 : Platine carrée (15,5 x 15,5 cm), 4 trous de fixation, dans le bas, œil pour clé forée. Pène long de 36 cm, une extrémité recourbée, maintenue par 2 cramponnets larges de 11 mm. Ressort en S sous palastre ; palastre en T fixé par 3 rivets.

15-3 : Platine carrée (18 x 18 cm), 4 trous de fixation, dans le bas, œil pour clé. Pène long de 42,5 cm, une extrémité recourbée, maintenue par 2 cramponnets larges de 13 mm. Un ressort en S et un second symétrique à la partie haute du premier sous palastre ; palastre en T fixé par 3 rivets. Platine très détériorée.

15-4 : Platine rectangulaire (10,8 x 7,5 cm) avec retour, 4 trous de fixation, dans le bas, œil pour clé forée. Pène long de 10,8 cm. Ressort en S prolongé ; palastre rectangulaire (7 x 5,5 cm) fixé par 2 rivets.

15-5 : Platine carrée (10,5 x 10,5 cm), 4 trous de fixation, dans le bas, œil pour clé forée, entouré d'une petite plaque (5 x 5 cm) rivetée sur la platine. Pène long de 22 cm, une extrémité recourbée, maintenue par 2 cramponnets larges de 11 mm. Ressort en S sous palastre ; palastre en T fixé par 3 rivets. Bon état.



- 8 clefs. XIXe siècle. Origine : St-Bueil (Isère). Inv. 93-72

72-1 : clef bénarde. L : 172 mm.

72-2 : clef bénarde. L: 107 mm.

72-3 : clef bénarde. L : 100 mm.

72-4 : clef bénarde. L : 102 mm.

72-5 : clef bénarde. L : 102 mm.

72-6 : clef forée. L : 95 mm.

72-7 : clef bénarde. L : 73 mm.

- Clef forée. L : 95 mm. XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-77.

- Clef bénarde. L : 75 mm. XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-78.

- Clef bénarde. L.: 16, 4 cm. XVIIIe s. Provence. Inv. 94-48.

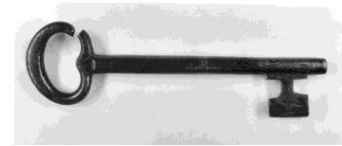
- Clef bénarde de coffret ou de cadenas, avec anneau quadrilobé. L : 47 mm. XIXe s. Saint-Bueil (Isère). Inv. 93-79.

- Clef bénarde. L.: 8, 5 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-63.

- Clef bénarde. L.: 9 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-64.

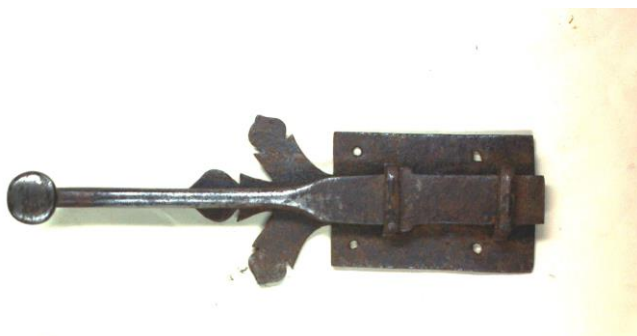
- Clef bénarde. L: 13, 5 cm. XVIIIe s. ? Provence. Inv. 93-125.

- Clef bénarde. L: 15, 5 cm. XVIIIe s.? Inv. 93-117.



Targettes et verrous

- Targette sur platine de tôle ciselée, ajourée et ornée d'incisions, terminée par des motifs fleuronnés, avec 6 trous de fixation. 16 x 8, 8 cm. XVIIIe s. Inv. 93-86.



- Verrou

de fenêtre. Tôle découpée en fleurons. L.: 22 cm. XVIIIe s.? Lyonnais. Inv. 94-110.

- Verrou de fenêtre à queue munie d'un bouton, glissant dans deux crampons ornés de stries sur platine de tôle ciselée, avec 4 trous de fixation. L : 26, 5 cm. L. platine : 11, 4 cm. Le Teil. XVIIe-XVIIIe s.? Inv. 93-82.

Pattes de scellement

Pièce métallique aux formes diverses, en particulier languette plate percée de trous de fixation à une extrémité et en queue de carpe à l'autre de section carrée, devant être scellée dans un mortier pour la fixation d'huisseries dans la maçonnerie.

Catalogue :

Patte de scellement. Fer forgé. L.: 16, 7 cm. Patte triangulaire avec 1 trou de fixation. Inv. 96-54.

Patte de scellement. Fer forgé. L.: 6, 3 cm. Patte cordiforme (?) avec 2 trous de fixation. Extrémité de la patte coupée. XVIIIe-XIXe s. Languedoc. Inv. 94-58.

- Patte de scellement. Fer forgé. L.: 13 cm. Petite patte triangulaire sans trou de fixation. Pointe de section irrégulière. Saint-Guilhem-le-Désert. Inv. 94-60.

- Patte de scellement. Fer forgé. L.: 13 cm. Petite patte triangulaire sans trou de fixation mais elle est recourbée et il peut manquer l'extrémité. Pointe de section irrégulière. Saint-Guilhem-le-Désert. Inv. 94-61.

- Patte de scellement. Fer forgé. L.: 19, 6 cm. Patte cordiforme avec 2 trous de fixation. XVIIIe-XIXe s. Viviers. Inv. 94-67.

- Patte de scellement. Fer forgé. L.: 12 cm. Patte cordiforme avec 2 trous de fixation. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-68.

- Patte de scellement. Fer forgé. L. 26 cm. Patte triangulaire avec 3 trous de fixation. Viviers. Inv. 19-9-1.



Accessoires divers

- Arrêtoir de volet. L.: 21 cm. XVIIIe- XIXe s. Viviers. Inv. 94-71.

-



Arrêtoir de volet. Fer forgé. Tige aux 2 extrémités recourbées pivotant autour de l'axe destiné à être engagé dans le mur. L. tige : 22,5 cm ; L. axe : 14 cm. Viviers. XIXe s. Inv. 05-27.

Un atelier de serrurier

Tous les outils d'un atelier de serrurier nous ont été donnés par Micheline Legras (Paris), petite-fille et arrière-petite-fille de serruriers. Ceux-ci, Charles Legras (1845-avant 1923) et son fils Léon-Stanislas Legras (1886-1974), ont exercé leur activité à Fleury-aux-Choux (Loiret), au faubourg Bannier (route de Paris à Orléans). Ils figurent à droite de la photo ci-joint, avec leur famille.

Note par Micheline Legras sur les serruriers de sa famille :

Il y a deux serruriers dans la famille, mon grand père Léon et son père, mon arrière grand père Charles.

Le fondateur est donc Charles Legras, né le 9 août 1845 à Orléans. Il est incorporé le 1^{er} octobre 1866 à Paris comme homme de troupe du 10^e régiment d'artillerie monté. Son état civil le décrit : taille 1,71 m, sans grande particularité physique à part des taches de rousseur. Son métier est : serrurier.

Il est rendu à la vie civile le 25 juin 1867.

Arrive la guerre de 1870. Il est incorporé au 4^e régiment d'artillerie comme canonnier ouvrier le 17 juillet 1870. Il part (à pied !) de Paris le 17 août, est à Chalons le 18, à Reims le 20 et à Sedan les 30 et 31 août, fait prisonnier le 2 septembre. Il a laissé quelques souvenirs écrits de cette période où il pousse des brouettes et mange très peu, mais « du bon » quelque part en Prusse, le nom du camp est indéchiffrable.

Il est fait brigadier le 27 septembre 1871 et est passé dans la réserve le 28 février 1872.

Charles se marie le 7 août 1876 à 31 ans avec Rose Bénard. Le couple s'installe aux Aydes, un quartier limitrophe entre Orléans et Fleury aux Choux, actuellement « les Aubrais », Loiret. Il est alors maître serrurier.

On était reçu « maître » auprès de sa corporation, ici celle des métaux ferreux, comprenant, outre les serruriers, les forgerons, les maréchaux-ferrants, les cloutiers... tous les artisans qui travaillaient le fer et l'acier.

Les archives des corporations brillent par leur absence, je n'ai pas pu vérifier quoique ce soit, même pas où était le siège de la fameuse corporation, vraisemblablement quelque part dans Orléans. Tout ce que je sais, c'est qu'on fêtait dignement la Saint Eloi, que le banquet était très arrosé et l'assistance uniquement masculine.

Revenons à Charles Legras et Rose Bénard, femme Legras. Leur premier enfant est une fille, Charlotte, née le 27 juillet 1877, le second est un fils, Léon né le 25 juin 1883.

Charlotte et Léon vont à l'école primaire publique de la ville d'Orléans. Celle des filles est dirigée par Sœur Marie Agnès. Les deux enfants remportent des prix, les titres choisis sont parfois surprenants, comme un ouvrage de Mayne-Reid, « Bruno ou les chasseurs d'ours », obtenu en 1888 par Charlotte.

Le certificat d'étude obtenu, Charlotte a aidé sa mère aux travaux ménagers en attendant de se marier le 26 juin 1900 avec un maréchal ferrant, Marcel Juranville.



Après le certificat, mon grand-père a continué des études de dessin. J'ai vu certains de ses dessins, des modèles de ferronnerie, à l'encre de Chine qui m'ont beaucoup impressionnée (j'étudiais alors le dessin industriel ...). Il a reçu en prix la « Grammaire des arts du dessin », de Charles Blanc, édition de 1880.

Il a aussi appris l'allemand, dans un manuel de Bodevin et Isseler identique au graphisme des lettres près à celui que j'ai utilisé...40 ans après.

Il était l'apprenti de son père Charles.

La maison Legras était chargée de l'entretien des serrures, gonds, ferrures etc et peut-être horloges, dans un couvent de femmes vers l'église Saint-Euverte à Orléans. Chaque fois que Charles et mon apprenti de futur grand-père pénétraient dans le couvent, l'apprenti devait agiter une sonnette, comme un lépreux, pour que les sœurs puissent se sauver. Si par hasard l'une d'elle devait tout de même les croiser, elle se tournait face au mur et se cachait les deux côtés du visage avec les mains pour ne pas voir ces suppôts du diable, au grand amusement du gamin.

La photo ci-joint doit dater de 1904 à peu près. Les parents Charles et Rose sont assis et la jeune génération debout. Mon grand père est soldat tout à droite, ma grand'tante au milieu et son mari, Marcel Juranville, à gauche.

La maison Legras devait avoir une bonne réputation. Outre les sœurs de Saint Euverte, la clientèle comportait des compagnies d'assurance, les notables des environs. La lecture du seul livre de compte que je possède, couvrant la période 1923-1926, est instructive. On y rencontre des bouchers, des charcutiers et des coiffeurs qui viennent faire entretenir leurs outils, des propriétaires qui veulent une grille, l'Union Électrique du Bassin Moyen de la Loire, 38 rue de la Bretonnerie à Orléans (un gros client, très régulier), la commune de Saran, celle de Fleury, un colonel, un général... Je pense qu'à cette époque Charles était décédé et que le patron était mon grand-père.

Mon grand-père a dû cesser d'exercer son activité de serrurier vers 1930, pour des raisons de santé m'a dit mon père. Il n'avait pas la carrure, plutôt petit (1,58 m) et très mince. La famille est « montée » d'Orléans à Paris et je crois que Charlotte restée veuve fin 1929, est venue vivre avec son frère, sa belle sœur et son neveu. Ma grand-mère est décédée en 1932. L'entreprise familiale est alors une épicerie.

Les outils de serrurier

Je pense que mon grand-père regrettait son premier métier. Il a soigneusement conservé – et déménagé – ses outils et ses boîtes à outils. Il s'en servait pour entretenir tout ce qu'il pouvait dans la maison, il a même réparé une grosse horloge, une « forêt noire » avec des pièces en bois.

Il m'expliquait qu'il avait fait lui-même ses marteaux, bien à sa main, pour un usage déterminé, avec le bon bois pour le manche, pas trop rigide sinon on se fait mal au coude et à l'épaule, mais pas trop souple non plus. J'avoue ne plus me souvenir si c'était du frêne ou du noyer.

De même pour les tournevis, une tige métallique aplatie à l'extrémité, coupée pour être rectiligne et emmanchée. Je me sers encore de sa dernière réalisation qu'il s'était fabriquée pour son usage personnel : les petites vis qui tenaient les verres de ses lunettes avaient tendance à se dévisser !

Les boîtes à outils étaient en bois, avec des compartiments amovibles à l'intérieur. C'était lourd, encombrant, douloureux à porter avec des angles vifs. Je suppose que ces boîtes restaient dans l'atelier.

Parmi les objets se trouve les restes d'un bouquet, apparemment en laiton. Le musée Le Secq des Tournelles de Rouen en possède un entier, sous un verre protecteur, comme si c'était un chef d'œuvre. Je n'ai pas pu obtenir de renseignement sur cet objet accroché à l'un des piliers à l'entrée. Et je ne comprends pas que mon grand-père, spécialiste des métaux ferreux, ait eu cet pièce relevant de la taillanderie...

Catalogue

Instruments de tracé et de mesure

: Boîte de compas. Boîte en bois. Au revers du couvercle, marque "COMPAS SUPERIEURS BRE", dessin avec globe terrestre, équerre, compas... entre deux enfants assis. 17,5 x 10 cm. Compas à manches de cuivre, dont 3 à pointes sèches. Manque le tire-ligne. Inv. 11-17-1



-Boîte de compas. Boîte en bois. Au revers du couvercle, marque "COMPAS PERFECTIONNÉS". 20 x 10 cm.

Compas à manches de cuivre, dont 2 à pointes sèches. 2 tire-lignes avec manche en os. Inv. 11-17-2



Compas à pointes sèches. Fer. L.: 20 cm. Inv. 11-17-12

-Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15



-Pied à coulisse. Acier. L. : 10 cm ; l. 4 cm. Manche avec molette et élargissement au milieu. Mesure jusqu'à 2,5 cm. Inv. 16-19-14



Outils pour soudure



- Fer à souder. L.: 44 cm ; L. manche : 16 cm. Manche en bois, tige et virole en fer, tête en cuivre. Inv. 11-17-3

- Fer à souder. L.: 42 cm ; L. manche : 13 cm. Manche en bois, tige et virole en fer, tête en cuivre. Inv. 11-17-4

- Barres d'étain pour soudure. L.: 19, 13 et 10 cm. l.: de 4 à 11 mm. Inv. 12-15-22 à 24

Marteaux

- Marteau. Fer courbe, tête circulaire. L.: 24 cm ; L. fer : 16 cm ; d. tête : 4 cm. Inv. 11-17-5

-: Marteau. L. : 27, 5 cm Tête : 8,3 x 2 x 2 cm. Sur la tête, marque « E. BERTON ». Inv. 12-15-22

15-23 : Marteau. L. : 32, 5 cm L. Tête : 8,3 x 3 x 3 cm. Inv. 12-15-23



- 15-24 : Marteau. L. : 28 cm Tête : 9,5 x 2,5 x 2,5 cm. Inv. 12-15-24
- Marteau. L. : 28 cm Tête : 9 x 2,3 x 2,3 cm. Inv. 12-15-25
- Tête de marteau. 11,7 x 2,7 x 2,7 cm. Inv. 12-15-26

Limes

- Lime à métal à lame triangulaire. L.: 33 cm ; L. manche : 12 cm. Virole de fer, manche en bois. Inv. 11-17-6
- Lime à métal queue de rat. L.: 30 cm ; L. manche : 12 cm. Virole de fer, manche en bois. Inv. 11-17-7



- Lime à métal demi-ronde. L.: 40 cm ; L. manche : 12,(cm. Virole de fer, manche en bois. Inv. 11-17-8
- Lime à métal plate. Fer. 27,5 x 2 cm. Extrémité carrée. Pointe pour l'emmanchement. Inv. 16-19-1
- Lime à métal plate. Fer. 24 x 2 cm. Extrémité en pointe. Pointe pour l'emmanchement. Inv. 16-19-2
- Lime à métal, section carrée. Fer. 25,5 x 1 cm. Extrémité en pointe. Pointe pour l'emmanchement. Inv. 16-19-3

- Lime à métal, section carrée. Fer. 19 cm x 7 mm. Extrémité en pointe. Pointe pour l'emmanchement. Inv. 16-19-4 et 5
- Lime à métal, section demi-ronde. Fer. 14 x 1 cm. Extrémité en pointe. Pointe pour l'emmanchement. Inv. 16-19-6
- Lime à métal plate. Acier. L.: 17,5 cm ; L. lame : 12,8 cm; l. lame : 13 mm. Lame prolongée par une pointe pour emmanchement. Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-9
- Lime à métal demi-ronde lancéolée. Acier. L.: 16,3 cm ; L. lame : 8 cm ; l. lame : jusqu'à 4 mm. Lame prolongée par un manche cylindrique de 2 mm de diamètre. Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-14



- Pince coupante ou tenaille. Fer. L. : 39,5 cm. Branches droites. l. pince : 8,3 cm. Inv. 16-19-9
- Lime à métal de profil triangulaire (tiers-point). Acier. L.: 17 cm ; L. lame : 13 cm ; l. lame : jusqu'à 11 mm. Lame prolongée par une pointe pour fixation d'un manche. Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-15

Inv. 12-15-819-

- Lime à métal de profil triangulaire (tiers-point). Acier. L.: 13,6 cm ; L. lame : 9,5 cm ; l. lame : jusqu'à 5 mm. Lime prolongée par une pointe pour fixation d'un manche. Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-16
- Lime à métal de profil triangulaire (tiers-point). Acier. L.: 13 cm ; L.lame : 9,8 cm ; l. lame : jusqu'à 4 mm. Lime prolongée par une pointe pour fixation d'un manche. Marque : "ANTOINE GLARDON". Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-17
- Lime à métal de profil carré. Acier. L.: 17,5 cm ; L. lame : 9 cm ; l. lame : jusqu'à 3 mm. Lime prolongée par un manche cylindrique de 3 mm de diamètre. marque : "BAITER SWISS MADE". Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-18
- Lime à métal de profil triangulaire (tiers-point). Acier. L.: 17 cm ; L. lame : 8,7 cm ; l. lame : jusqu'à 4 mm. Lime prolongée par un manche cylindrique de 4 mm de diamètre. Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-19
- Lime à métal queue de rat. Acier. L.: 15,7 cm ; L. lame : 4,3 cm ; d. lame : 2 mm. Manche de bois, virole de fer. Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-20
- Lime à métal plate lancéolée. Acier. L.: 14,2 cm ; L. lame : 10,3 cm ; l. lame : jusqu'à 9 mm. Lime prolongée par une pointe pour emmanchement. Marque : "ANCG". Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-10
- Limes à métal plates. Acier. L.: 18 cm ; L. lame : 10 cm ; l. lame : 5 mm. Lime prolongée par un manche cylindrique de 3 mm de diamètre. Sur la 11, marque : "BAITER SWISS MADE" Sur la 12, marque : "JOMCHROME2". Petit compas d'épaisseur. Fer, rivet en cuivre. L.: 5,4 cm. Ep.: 1 mm. Deux branches courbes. Inv. 12-15-11 et 12
- Lime à métal demi-ronde lancéolée. Acier. L.: 17,5 cm ; L. lame : 8 cm ; l. lame : jusqu'à 6 mm. Lime prolongée par un manche cylindrique de 3 mm de diamètre. "MADE IN SWITZERLAND".
- Lime à métal plate lancéolée à 2 faces. Fer. A une extrémité, tige pour emmanchement. L.: 24 cm ; l. maxi lame : 1,8 cm. Inv. 12-15-40



- Lime à métal de section triangulaire. Fer. A une extrémité, tige pour emmanchement. L.: 16,8 cm Inv. 12-15-4. Inv. 12-15-41

- Lime à métal queue de rat. Fer. A une extrémité, tige pour emmanchement. L.: 16 cm Inv. 12-15-42

Outils pour découper et forer

: Burin ou ciseau à découper. Acier. L. : 20,5 cm. l. manche : 2,1 cm. Ep. 1,1 cm. l. tranchant : 2,5 cm.

Rétrécissement du manche vers son extrémité. Traces d'usage sur la tête et le tranchant. Inv. 12-15-1

- Burin ou ciseau à découper. Acier. L. : 19,6 cm. l. manche : 1,8 cm. Ep. 0,9 cm. l. tranchant : 2 cm. Léger rétrécissement du manche vers son extrémité. Guillochage sur l'ensemble du manche. Inv. 12-15-2

- Burin ou ciseau à découper. Acier. L. : 16,2 cm. l. manche : 1,5 cm. Ep. 0,7 cm. l. tranchant : 1,8 cm. Traces d'usage sur la tête et le tranchant. Inv. 12-15-3

- Burin ou ciseau à découper. Acier. L. : 16,1 cm. l. manche : 1,3 cm. Ep. 0,7 cm. l. tranchant : 1,7 cm. Tranchant en biseau. Guillochage sur les plats du manche. Sur une face, creux sur le bas du manche (pour repérer le côté du biseau ?). Traces d'usage sur la tête et le tranchant. Inv. 12-15-4

- Burin ou ciseau à découper. Acier. L. : 15,9 cm. l. manche : de 0,7 à 2 cm. Ep. 0,7 cm. l. tranchant : 1,2 cm. Tranchant dissymétrique. Guillochage sur les plats du manche. Rétrécissement du manche à ses 2 extrémités. Traces d'usage sur la tête et le tranchant. Inv. 12-15-5

- Burin ou ciseau à découper. Acier. L. : 12,4 cm. l. manche : de 1 à 1,7 cm. Ep. 0,7 cm. l. tranchant : 1,2 cm. Tranchant dissymétrique. Guillochage dans le haut du manche. Rétrécissement du manche à ses 2 extrémités. Traces d'usage sur la tête et le tranchant. Inv. 12-15-6

- Burin. L. : 26,2 cm. L. manche : 11,5 cm. Ep. lame : 3 mm ; l. lame : 1 cm. Manche de bois de section quadrangulaire. Lame achevée en triangle. Inv. 12-15-36

- Burin. L. : 18,5 cm. Tige de section circulaire terminée aux deux extrémités par une lame trapézoïdale longue de 5,5 cm. Inv. 12-15-37

- Burin. L. : 11 cm. Courte tige de section carrée terminée à une extrémité par une lame trapézoïdale longue de 4 cm, l'autre par une tête trapézoïdale de section carrée longue de 4,5 cm. Inv. 12-15-38

- Burin. Acier. L. : 34 cm ; l. : 2 cm. Le tranchant s'élargit jusqu'à 3,8 cm. Tête déformée par l'usage. Inv. 16-19-11

- Burin à aplanir. Fer. L. : 24 cm. l. lame : 7 cm. L. lame : 9,5 cm. Lame trapézoïdale. Manche plat ovoïde. Inv. 14-3-11

- Burin à aplanir. Fer. L. : 20 cm. l. lame : 6,5 cm. L. lame : 6,5 cm. Lame légèrement trapézoïdale. Manche plat légèrement ovoïde, avec grènetis sur les surfaces. Tête

fortement aplatie par l'usage

Inv. 14-3-12

- Ciseau. L.: 24,5 cm ; L. lame : 11,5 cm ; l. lame : 1 cm. La lame s'élargit puis se rétrécit avant de s'élargir de nouveau vers le haut/ Virole de fer. Manche de bois pyriforme avace faces applaties. Inv. 11-17-9

- Poinçon. L.: 24,5 cm. Fer terminé par



une pointe en pyramide allongée de section triangulaire. Virole de fer. Manche en bois cylindrique. Inv. 11-17-10

- Bédane. Fer. L.: 17 cm. Lame triangulaire dans le prolongement du manche plat qui se termine par un rétrécissement pour la percussion. Largeur pointe : 6 mm. Extrémité du manche aplatie par la percussion. Inv. 11-17-11

- Mèche de vilebrequin. Mèche hélicoïdale. Tige de section circulaire. L. : 23 cm. Inv. 12-15-27

15-28 : Mèche de vilebrequin. Mèche hélicoïdale. Tige de section circulaire. L. : 23 cm. Inv. 12-15-28

- Mèche de vilebrequin. Mèche hélicoïdale. Tige de section carrée. L. : 15 cm. Inv. 12-15-29

- Mèche de vilebrequin. Mèche hélicoïdale. Tige de section carrée. L. : 15 cm. Inv. 12-15-30

- Mèche de vilebrequin. Mèche en cuiller. Tige de section circulaire. L. : 15,5 cm. Inv. 12-15-31

- Poinçon. L. : 30 cm ; L. manche : 15,2 cm ; d. manche : 4 cm. Pointe de section carrée. Manche de bois avec 2 viroles de fer. Inv. 12-15-32

- Poinçon. L. : 25 cm Section circulaire. Tête aplatie par l'usage, pointe déformée par l'usage. Inv. 12-15-33

- Poinçon. L. : 20 cm Section circulaire. Inv. 12-15-34

- Poinçon. L. : 34 cm Section circulaire. Extrémité effilée pour l'engagement d'un manche. Inv. 12-15-35

Pinces

- Petite pince. Fer. L. 13 cm. Inv. 11-17-13

- Petite pince. Acier. L.: 9,5 cm. Manches courbes. Marque: "H37 A&H". Inv. 12-15-8



- Pince coupante ou tenaille. Fer. L. : 39,5 cm. Branches droites. l. pince : 8,3 cm. Inv. 16-19-9



- Pince universelle. Acier. L. : 22 cm. Branches courbes. Inv. 16-19-12

- Pince plate. Acier. L. : 16 cm.

Branches courbes. Inv. 16-19-13



Outils et objets divers

- Pointe ou chasse-goupille. Acier. L.: 13,8 cm ; d. maxi : 8 mm. Inv. 12-15-21

- Burette à huile. Cuivre. L. : 8 cm. D. réservoir : 4,8 cm. Inv. 12-15-39



- Ferronnerie dessinant un rinceau avec 2 feuilles. L'une est coupée, il s'agit donc d'un raté de fabrication. Fer. L.: 34 cm. Inv. 11-17-15

- Ebauche de clé forée. L. 10 cm. Anneau circulaire, d. : 2 cm. L. penne : 3 cm. Inv. 16-19-7

- Ebauche de clé forée. L. 8,2 cm. Anneau ovale, d. : 2,5

cm. Inv. 16-1#9-8

Outils d'une autre origine

- 3 burins. Acier. Inv. 08-4 .

4-1 : Burin. L.: 18 cm. l. lame : 2,2 cm. l. manche : 2,7 cm. Ep. manche : 1,5 cm. Acier forgé. Sur le manche, marque "BOCHLER-M-DU" et initiales gravées du possesseur : "TM". Aplatissement lié à l'usage sur la tête.

4-2 : Burin. L.: 25,4 cm. l. lame : 3 cm. l. manche : 2,5 cm. Ep. manche : 1,3 cm. Etat neuf.

4-3 : Burin à lame losangée. L.: 23,7 cm. l. manche : 2,4 cm. Ep. manche : 1,4 cm. Sur le manche, marque "ACIER FONDU / TALABOT" dans un cadre rectangulaire. Tête fortement aplatie par l'usage.

Annexe

Gravures relatives à la charpente et à la menuiserie

Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

- "Charpente pl. 1".
- "Charpente pl. 2. Assemblages et pans de bois anciens et à la moderne ; cloisons et planchers".
- "Charpente pl. 3. Escaliers à vis en limace et autres ; et combles à un et deux égout".
- "Charpente pl. 4. Suites des combles à deux égouts, mansardes, lucarnes et cintres".
- "Charpente pl. 5. Ponts, grand pont, pont-levis et ponts à coulisses et tournant".
- "Charpente pl. 6. Ponts tournans et suspendus".
- "Charpente pl. 7. Fondation des piles".
- "Charpente pl. 8. Nouvelle manière de fonder les piles".
- "Charpente pl. 9. Machine à scier dans l'eau".
- "Charpente pl. 10. Grande caisse pour les piles".
- "Charpente pl. 11. Mouton à leviers horizontaux, mouton à cheval sur batteaux et mouton oblique".
- "Charpente pl. 12. Pont de la ville de Rouen".
- "Charpente pl. 13. Ouverture du pont de la ville de Rouen".
- "Charpente. pl. Ceintres".
- "Charpente. Ceintres", pl. XIV.
- "Charpente pl. 17. Pont volant".
- "Charpente pl. 21. Moulin pour scier le bois".
- "Charpente pl. 22. Moulin pour scier le bois"
- "Charpente pl. 24. Pompe du Pont Notre-Dame. Elévation du bâtiment des deux machines..."
- "Charpente, outils. Pl. XLVII".
- "Charpente, outils. Pl. XLVIII".
- "Charpente, outils. Pl. XLIX".
- "Charpente, outils. Pl. L".
- "Charpente, outils. Pl. LI".

Cours de dessin géométrique à l'usage des écoles municipales et professionnelles comprenant deux parties : définitions de la géométrie, exercices, ombres, lavis, perspectives, maçonnerie, menuiserie, charpente (bois et fer), serrurerie, plomberie et couverture par Pierre Chabat, Paris, Des Fosseuz, 1885.

- "Etude de menuiserie n° 1. Porte à petits cadres".
- "Etude de menuiserie n° 2. Porte à grands cadres".
- "Etude de menuiserie n° 3. Lambris".
- "Etude de menuiserie n° 4. Lambris".
- "Etude de menuiserie n° 5. Lambris".
- "Etude de menuiserie n° 7. Porte de cave".
- "Etude de menuiserie n° 8. Porte charretière".
- "Etude de menuiserie n° 9. Auvent".

- "Etude de menuiserie n° 10. Tablette-casier".
- "Etude de charpente n° 1. Assemblages.
- "Etude de charpente n° 1. Plancher".
- "Etude de charpente n° 2. Plancher".
- "Etude de charpente n° 3. Assemblages.
- "Etude de charpente n° 4. Pan de bois.
- "Etude de charpente n° 5. Plancher.
- "Etude de charpente n° 6. Plancher.
- "Etude de charpente n° 7. Ferme à contrefiche"..
- "Etude de charpente n° 8. Ferme à entrain retroussé".
- "Etude de charpente en bois n° 10. Plancher.
- "Etude de charpente en bois n° 11. Poutres armées".
- "Etude de charpente en bois n° 12. Blochets".
- "Etude de serrurerie n° 2. Gonds et pentures".

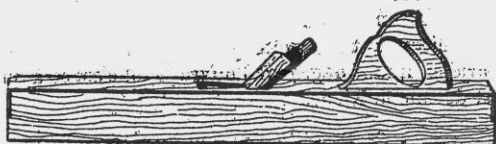
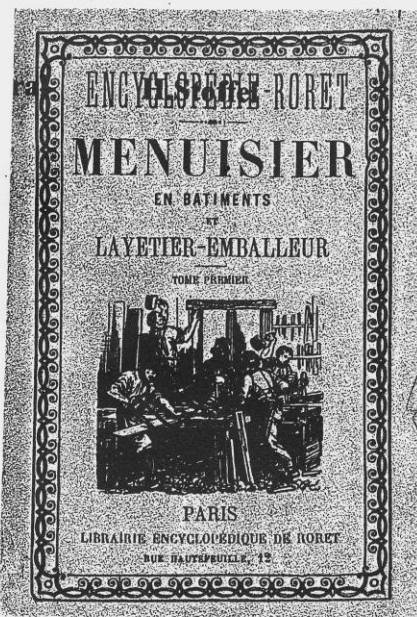
-

Un objet, un livre

Nous continuons à alimenter cette rubrique dans laquelle nous signalerons un objet ou un livre de nos collections en donnant des indications sur sa signification et son importance. Aujourd'hui :

les outils du charpentier (2)

En fait nous présentons ici à la fois un livre et des outils dont il est question dans ce livre. Le livre s'intitule : *Menuisier en bâtiment et layetier emballeur*, dans la collection de l'Encyclopédie Roret. Notre édition date de 1882. L'Encyclopédie Roret comprend une série de petits livres concernant tous les métiers ; pour le bâtiment, on trouve, outre celui que nous présentons ici, des manuels sur l'architecte, le chauffournier, le maçon, le charpentier... Chaque livre décrit les outils nécessaires au métier, leur usage et donne les indications de base pour le travail. Nous parlerons ici des outils qui servent à dresser les surfaces dont nous possédons des exemplaires, avec les dessins extraits du livre.



La varlope. Elle se compose d'un "fût" en bois, de forme parallélépipédique long de 73 cm environ, à l'arrière duquel est fixée, sur la surface supérieure, une poignée qui sert à pousser l'instrument. Au milieu du fût, un trou ou lumière sert à fixer un fer placé à 45° d'inclinaison contre la paroi arrière ; c'est ce fer dont la partie inférieure est aiguisée qui tranchera le

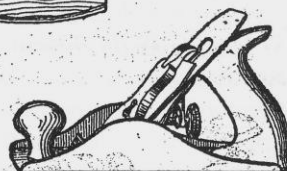
bois. Un coin de bois sert à maintenir le fer. Sert à aplanir les surfaces après l'ébauchage.

La demi-varlope ou riflard. C'est une varlope plus courte et munie d'un fer plus incliné qui, par conséquent, a plus de prise sur le bois. Utilisée pour "blanchir" le bois, c'est-à-dire ébaucher l'aplanissement en enlevant les inégalités les plus fortes.

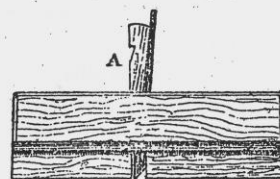
Le rabot. C'est une petite varlope, plus maniable et sans poignée. Pour dresser des surfaces concaves, on utilise un rabot à la surface de dessous convexe.



Le rabot américain. C'est un rabot entièrement en fer. "On n'a plus à craindre de voir le fût s'altérer aussi facilement, aussi la lumière n'est plus susceptible de s'écorcher sous l'action des copeaux... La lame est à double fer et son ajustement dans la lumière s'obtient non plus par tâtonnement en frappant sur sa tête mais avec une grande exactitude en faisant tourner une tête de vis que l'on voit derrière la lame".



Le guillaume. C'est un rabot très étroit, large de 3 cm environ. Il sert à creuser des feuillures, à retoucher des rainures. Une variante, le **bouvet d'assemblage**, permet de tailler les tenons et mortaises sur toute la tranche des planches que l'on doit assembler ; un guide permet de travailler en parallélisme avec l'arête de la planche.

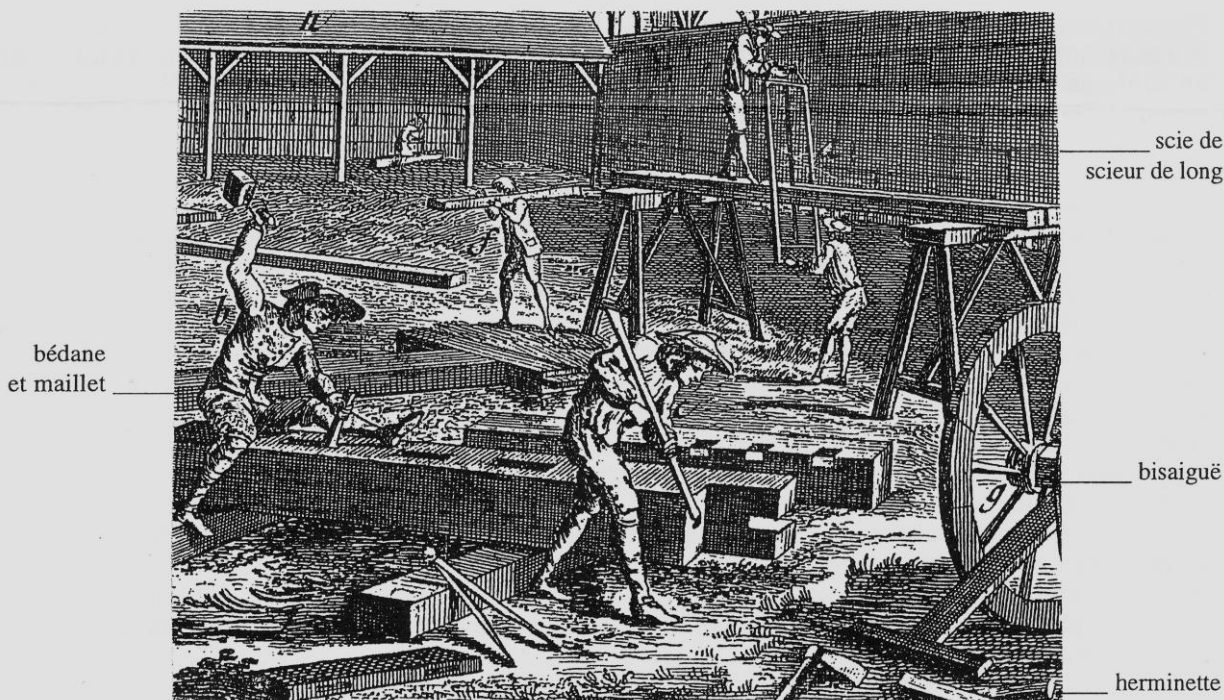


Nous parlerons enfin d'un outil qui ne figure pas dans notre livre de référence :

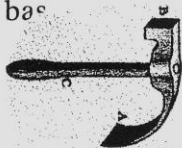
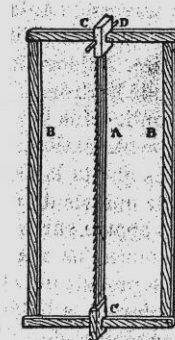
La colombe. C'est un très long rabot, monté sur trois pieds présenté la partie saillante et affûtée de la lame vers le haut. On passe le bois sur l'outil au lieu de passer l'outil sur le bois. L'exemplaire que nous possédons est daté de 1843. Il est long de 2,20 m. Il provient d'un atelier de charpenterie-tonnellerie à Génillac, près de Rive-de-Giers (Loire).

Les outils du charpentier (1)

Nous ferons état ici, parmi les outils de charpentiers figurant dans nos collections, de ceux qui sont représentés sur la gravure qui ouvre le chapitre sur la charpente de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (gravure que nous possédons aussi dans nos collections). On voit sur cette image deux hommes creusant des mortaises sur une grosse poutre, celui de gauche avec un bédane, celui de droite avec une bisaigue. En avant est posée une herminette. A l'arrière-plan, deux hommes actionnent une scie de scieur de long, l'un juché sur le bois à scier qui est posé sur deux hauts tréteaux, l'autre en bas en train de tirer la scie.



Scie de scieur de long ou sie à refendre : Scie d'au moins 1 m de long et 65 cm de large, composée d'un chassis rectangulaire fait de 4 pièces de bois, et d'une lame qui glisse au moyen d'un système fixé sur les petits montants du rectangle. Cette scie sert à diviser le bois dans le sens de la longueur, par exemple pour réaliser des poutres de petite section ou des planches. Elle est maniée par deux hommes; celui du haut tire la scie pour la mettre en position de sciage, celui de dessous la tire pour effectuer le sciage qui ne se produit qu'à la descente en raison de l'inclinaison des dents vers le bas.



Herminette : Outil composé d'un manche de bois plus ou moins long selon l'usage et d'une lame courbe disposée à la perpendiculaire du manche. Destiné à aplanir la surface du bois.

Bédane : sorte de ciseau puissant à la lame épaisse terminée par un biseau, muni d'un manche et actionné avec un maillet. Outil destiné à creuser les mortaises.

Bisaigue : Outil composé d'une longue et étroite lame avec une courte poignée fixée à la perpendiculaire de la lame et en son milieu. Destiné à creuser des mortaises en des endroits peu accessibles de la charpente (sa représentation sur la gravure de *l'Encyclopédie* n'est donc pas conforme à son usage normal).



